



2024-2027

PROJET D'ETABLISSEMENT



PROJET D'ETABLISSEMENT

2024-2027

Table des matières

| | |
|---|------|
| Diagnostic d'établissement | p.2 |
| Préambule | p.3 |
| 1/ Etat des lieux | p.6 |
| 2/ Les personnels | p.7 |
| 3/ Les élèves | p.8 |
| 3/ Les parents | p.14 |
| 4/ Les moyens matériels | p.15 |
| 5/ Le réseau partenarial | p.16 |
| 6/ Les associations du collège | p.18 |
| Bilan des axes du précédent projet | p.19 |
| Objectif 1 : Assurer à chaque élève des conditions de réussite scolaire dans un climat serein | p.20 |
| Objectif 2 : Favoriser la construction citoyenne de l'élève | p.25 |
| Objectif 3 : Un collège ouvert sur le monde et les technologies modernes | p.29 |
| Schéma directeur | p.32 |
| Axe 1 : garantir un continuum d'apprentissage au service de l'ambition et de la réussite de tous | p.33 |
| Axe 2 : Bien vivre, bien être, bien apprendre, bien travailler dans le cadre des valeurs que porte l'école de la République | p.36 |
| Axe 3 : Prendre en compte les temps de l'enfant et de l'élève de la petite enfance à son insertion professionnelle | p.38 |
| Annexes du projet d'établissement | p.40 |
| 1- Projet de vie scolaire | p.41 |
| 2- Projet EPS | p.54 |
| 3- Volet culturel | p.88 |
| 4- Projet documentaire | p.96 |

DIAGNOSTIC D'ETABLISSEMENT

Octobre 2024

Préambule

En cohérence avec le projet académique et le projet de réseau (RPT), le projet d'établissement, dans le cadre de l'autonomie, définit les choix pédagogiques et la politique éducative pour une durée comprise entre trois et cinq ans.

Il exprime l'engagement de la communauté éducative et garantit la cohérence de ses actions. Le projet d'établissement se fonde sur une autoévaluation à partir d'un diagnostic partagé complété par une évaluation externe. Ce travail permet de dégager des axes de travail et des priorités. Il convient de distinguer les éléments de contexte de ceux sur lesquels l'établissement peut prendre appui pour identifier les besoins des élèves et agir. En cela, le projet d'établissement montre la direction à suivre pour les années à venir.

Le projet d'établissement assure la cohérence des différentes activités pédagogiques, éducatives et culturelles dans l'établissement. Il fait l'objet d'un examen par l'autorité académique. Il peut donner lieu à l'attribution de moyens spécifiques. Ce projet donne sens et valeur à l'autonomie de l'établissement. Il est à la fois une « politique » et une « démarche ».

Cette démarche doit être globale. Elle comporte quatre étapes :

- Un diagnostic (autoévaluation),
- La définition des axes du projet,
- L'élaboration et la présentation d'un programme d'action(s),
- Des évaluations ponctuelles et finales.

En liaison avec l'action pédagogique, l'action éducative s'inscrit dans le projet d'établissement, élément fédérateur de la politique générale du collège.

De façon globale, outre la définition des modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux en matière pédagogique, le projet d'établissement met également en cohérence, en les portant à l'information de tous, toutes les dispositions qui participent d'une politique éducative d'établissement :

- L'accueil et l'information des parents,
- L'orientation,
- La politique documentaire,
- La politique de vie scolaire,
- Le suivi individualisé des élèves,
- L'ouverture sur l'environnement économique, culturel et social,
- L'ouverture européenne et internationale,
- L'éducation à la santé,
- L'éducation à la citoyenneté,
- L'éducation à l'environnement pour un développement durable.

L'ensemble des actions proposées dans le projet d'établissement tient compte de la liberté pédagogique de chaque enseignant et des moyens alloués.

Les actions énoncées ci-dessous ne sauraient s'imposer à tous et à toutes les matières. Ainsi, afin de faire réussir les élèves, chacun est libre d'opérer ses choix dans le projet. La communauté pédagogique le définit comme un horizon et non comme un engagement globalisé.

La communauté pédagogique est attachée à rappeler que les moyens alloués sont une des conditions inhérentes à la mise en œuvre d'actions dans le souci de la réussite des élèves. Ainsi, les actions proposées dans le projet d'établissement 2024-2027 sont notamment soumises à l'obtention des moyens nécessaires à leur réalisation.

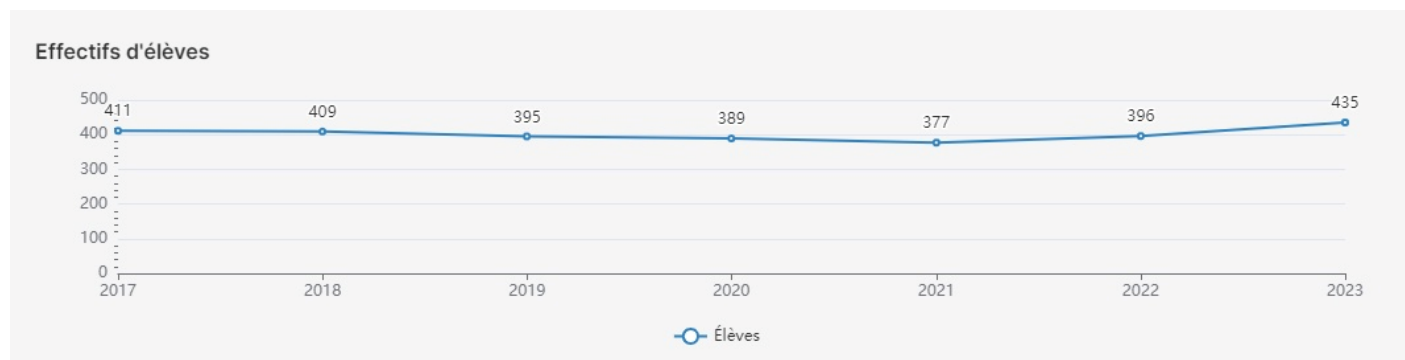
1. Etat des lieux :

Le collège de Rieux-Minervois est un collège rural qui accueille environ 430 élèves et 33 professeurs.

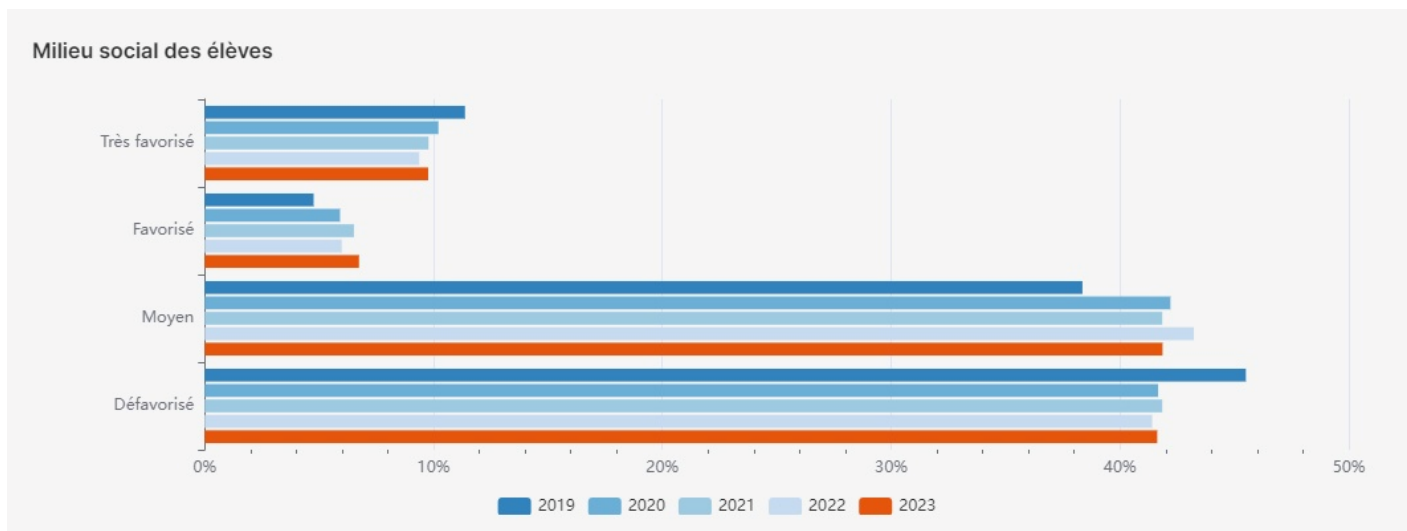
Le collège est un établissement ancien mais qui a subi des rénovations. Cela lui permet ainsi d'être accueillant et les élèves prennent plaisir à venir. Environ 380 élèves déjeunent quotidiennement au collège et apprécient la cantine scolaire de qualité qui leur est proposée. Les locaux sont répartis en 3 zones distinctes qui ne génèrent pas de difficultés particulières. La cour est agréable avec des installations sportives mal utilisées (tables de tennis de table) et un espace paysager entretenu par les élèves du CVC. Cela fait partie d'un projet d'embellissement du collège initié par le CPE depuis quelques années.

La plus grande partie des élèves utilise les bus scolaires pour venir au collège. Le parking situé devant le collège n'est pas utilisable en raison du plan Vigipirate. Les parents peuvent néanmoins déposer leur enfant à proximité de l'entrée du collège, la déviation des poids lourds qui passent devant l'établissement ne permettant pas un autre accès sécurisé.

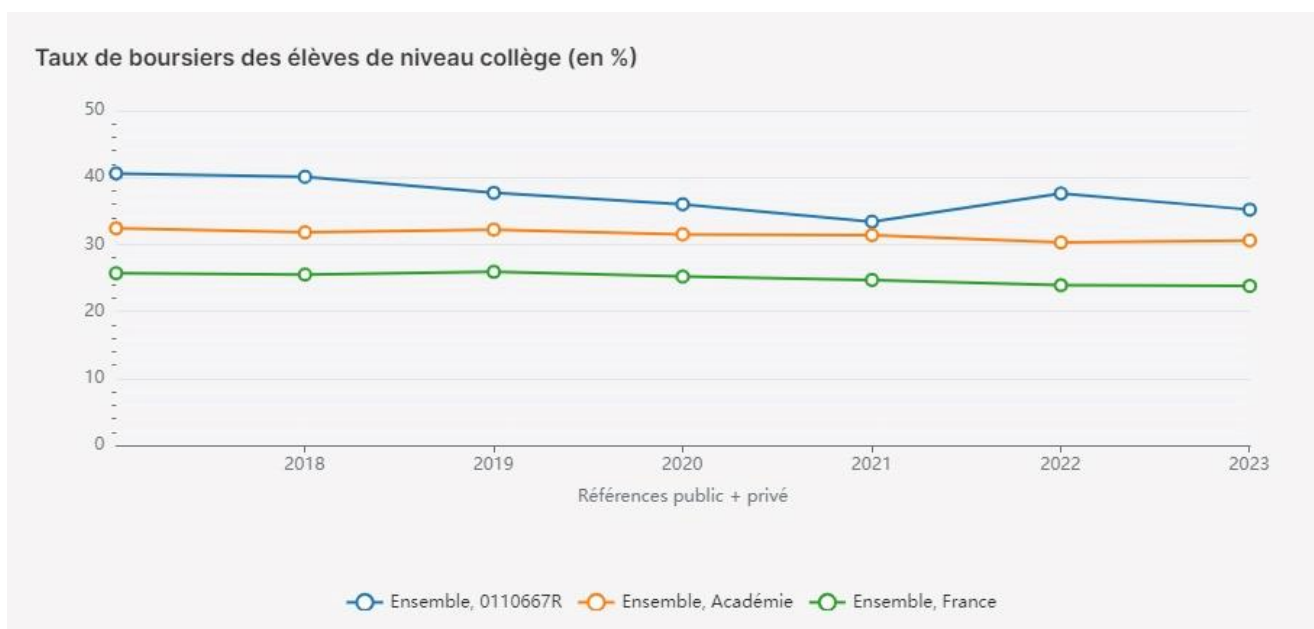
Une hausse significative des effectifs a eu lieu à la rentrée 2023 et va se maintenir à la rentrée 2024. Il s'agit d'un seuil maximum pour le collège qui n'a pas la capacité structurelle d'aller au-delà de 17 divisions.



Parmi les indicateurs marquants de cet établissement, le contexte économique et social est un facteur déterminant. L'indice de position sociale à la rentrée 2023 est de 93.7%, bien en dessous des moyennes académiques (104) et nationales (105.9) depuis plusieurs années. Le taux de PCS défavorisées et moyen est de 83.5% (41.6% + 41.9%) pour cette année contre 16.5% (9.8% + 6.7%) de PCS très favorisées et favorisés.



Le taux de boursiers (tout échelon confondu) est de 35.2% en 2023 mais pourrait être certainement plus élevé en raison de familles qui ne font pas les demandes.



2 - Les personnels :

Le climat scolaire de l'établissement est plutôt agréable. L'équipe pédagogique du collège est relativement stable avec un âge moyen aux environs de 47 ans. Depuis plusieurs années, plus de 50% des enseignants ont plus de 8 ans d'ancienneté au sein de l'établissement. Le collège possède une équipe enseignante qui cherche à progresser chaque jour dans ses pratiques.

La vie scolaire est composée d'un CPE qui est en poste depuis de nombreuses années et 4 AED. Cette année, deux services civiques ont pu être recrutés.

Le service administratif est composé d'une secrétaire générale d'EPL, d'une secrétaire de direction et d'une gestionnaire adjointe (demi-poste depuis la rentrée 2023 partagé avec le collège de Trèbes). Une infirmière exerce à 50% en partage

avec le collège de Capendu, une psychologue de l'Education nationale est présente un jour par quinzaine et l'assistante sociale présente 1 jour par semaine.

Pour terminer, 10 agents de Conseil départemental entretiennent les locaux et s'occupent du service restauration.

3- Les élèves :

Améliorer l'efficacité des enseignements pour sécuriser les parcours des élèves par une réflexion partagée avec tous les enseignants est un élément important qui permettra d'apporter des réponses pédagogiques aux besoins des élèves les plus fragiles.

La maîtrise de savoir lire, écrire, compter ainsi que développer l'ambition scolaire est fondamental. L'utilisation du dispositif « devoirs faits » renommé cette année « MAPP » (Mieux Apprendre) est un des leviers utilisés pour faire accompagner les élèves dans leur progression.

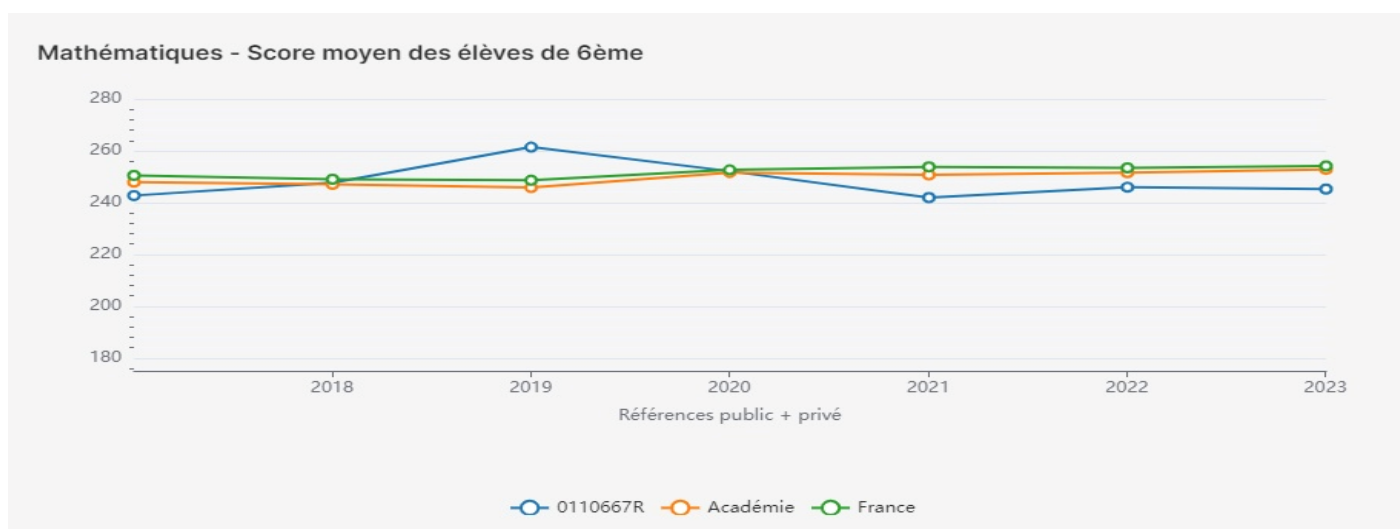
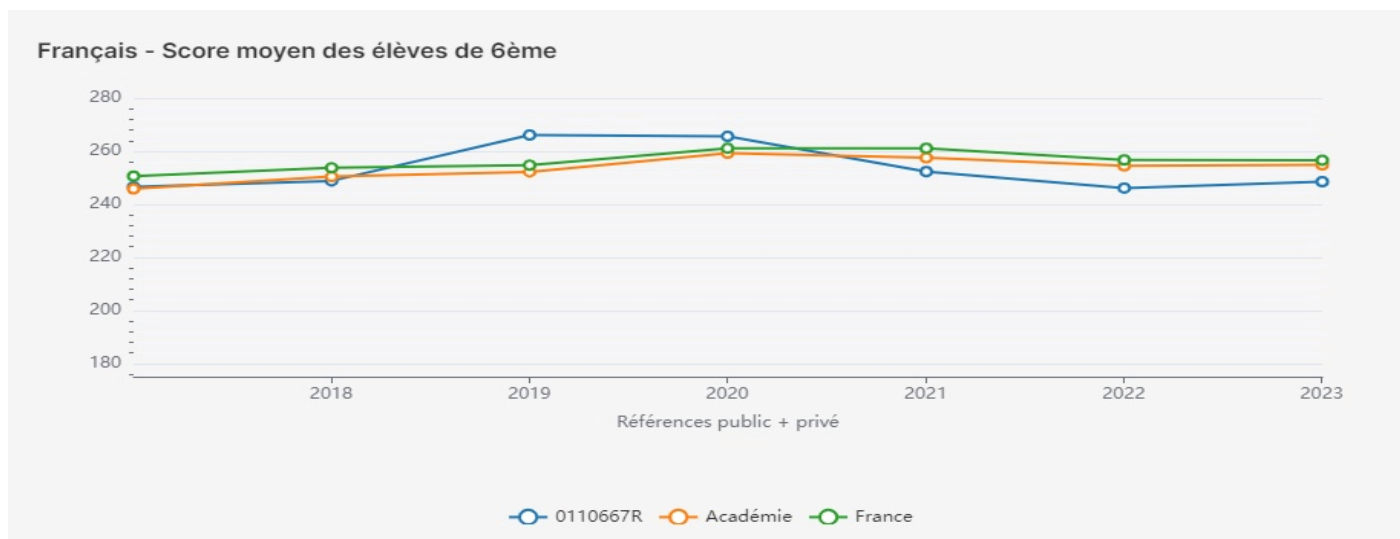
La philosophie aujourd'hui du collège Pierre et Marie Curie est de répondre à la fois aux besoins des élèves les plus fragiles mais également d'accompagner les autres dans leur épanouissement scolaire.

Le collège a donc fait le choix de travailler sur une approche par les sciences cognitives pour le dispositif « Mapp » avec quatre séances obligatoires pour tous les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Les moyens sont utilisés pour permettre aux enseignants de travailler avec des effectifs réduits sur tous les niveaux.

Une formation établissement a été proposée l'an dernier à tous les personnels éducatifs et d'enseignement sur la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves les plus fragiles. Un travail notamment sur l'accessibilité des apprentissages a été abordé. A la suite de cette formation, des enseignants et AESH se sont positionnés sur des formations nationales toujours sur cette thématique dans l'optique de faire évoluer les pratiques pédagogiques.

Le contenu de ces formations a été diffusé par la suite aux professeurs volontaires et certains enseignants sont devenus « personnes ressources » notamment en ce qui concerne l'utilisation de matériel pédagogique spécifique.

Niveau scolaire-résultats aux évaluations nationales



Les résultats des élèves aux évaluations de 6^{ème} demeurent fragiles en français et en mathématiques notamment depuis 2020. Cette année, 30% des élèves obtiennent des résultats faibles en français et ils sont quasiment 40% en mathématiques. Les résultats du collège aux évaluations de 6^{ème} sont en dessous des résultats académiques et nationaux.

Résultats évaluations 6^{èmes} français

| | comprendre un message oral | comprendre un texte | se repérer dans une phrase et identifier sa composition | maîtriser l'orthographe | comprendre et mobiliser le lexique | lire un texte à voix haute |
|--------------------|----------------------------|---------------------|---|-------------------------|------------------------------------|----------------------------|
| Satisfaisant | 52,2% | 40,9% | 41,7% | 38,3% | 43,5% | 44,3% |
| Fragile | 32,2% | 47,8% | 35,7% | 26,1% | 40,0% | 32,2% |
| A besoin | 7,0% | 10,4% | 18,3% | 31,3% | 16,5% | 22,6% |
| Pas de restitution | 8,7% | 0,9% | 4,3% | 4,3% | 0,0% | 0,9% |

Résultats évaluations 6èmes Mathématiques

| | Test spécifique en automatismes Mobiliser directement des procédures et des connaissances | Test spécifique en résolution de problèmes Résoudre des problèmes en utilisant des nombres et des grandeurs | Espaces et géométrie Connaître et utiliser des notions de géométrie | Grandeurs et mesures Connaître des grandeurs et utiliser des unités de mesure | Nombres et calculs Connaître les nombres et les utiliser dans des calculs |
|--------------------|---|---|---|---|---|
| satisfaisant | 52,6% | 35,1% | 24,6% | 43,0% | 37,7% |
| fragile | 36,8% | 48,2% | 34,2% | 37,7% | 35,1% |
| A besoin | 10,5% | 16,7% | 36,0% | 19,3% | 27,2% |
| pas de restitution | 0,0% | 0,0% | 5,3% | 0,0% | 0,0% |

Au cours de leur cursus au collège les élèves auront bénéficié de plusieurs dispositifs:

En sixième :

Avec l'heure de soutien/approfondissement mise en place cette année, les élèves ont pu bénéficier de remédiation notamment en fluence dès le début de l'année.

Le dispositif « MAPP », obligatoire pour tous les élèves de 6^{ème}, a été proposé en demi-classe afin de faciliter l'accompagnement des élèves au travers de la progression commune mise en place par les enseignants qui interviennent.

Accompagnement personnalisé en demi-groupe en français, en anglais, en histoire-géographie et en mathématiques une heure par quinzaine

En cinquième :

Accompagnement personnalisé en demi-groupe en français, en histoire-géographie, en mathématiques et en espagnol pour permettre notamment de faciliter l'apprentissage à l'oral de cette nouvelle langue étrangère, une heure par quinzaine.
Dispositif « MAPP » avec un effectif réduit

En quatrième :

Dispositif « MAPP » avec un effectif réduit

En troisième :

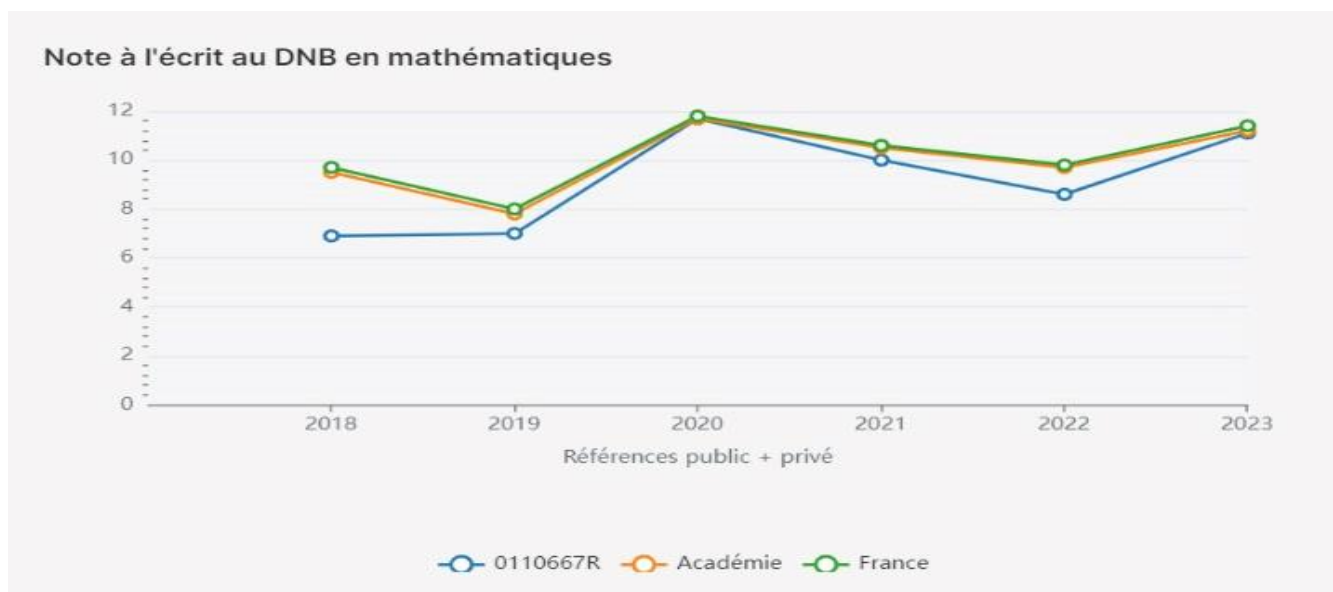
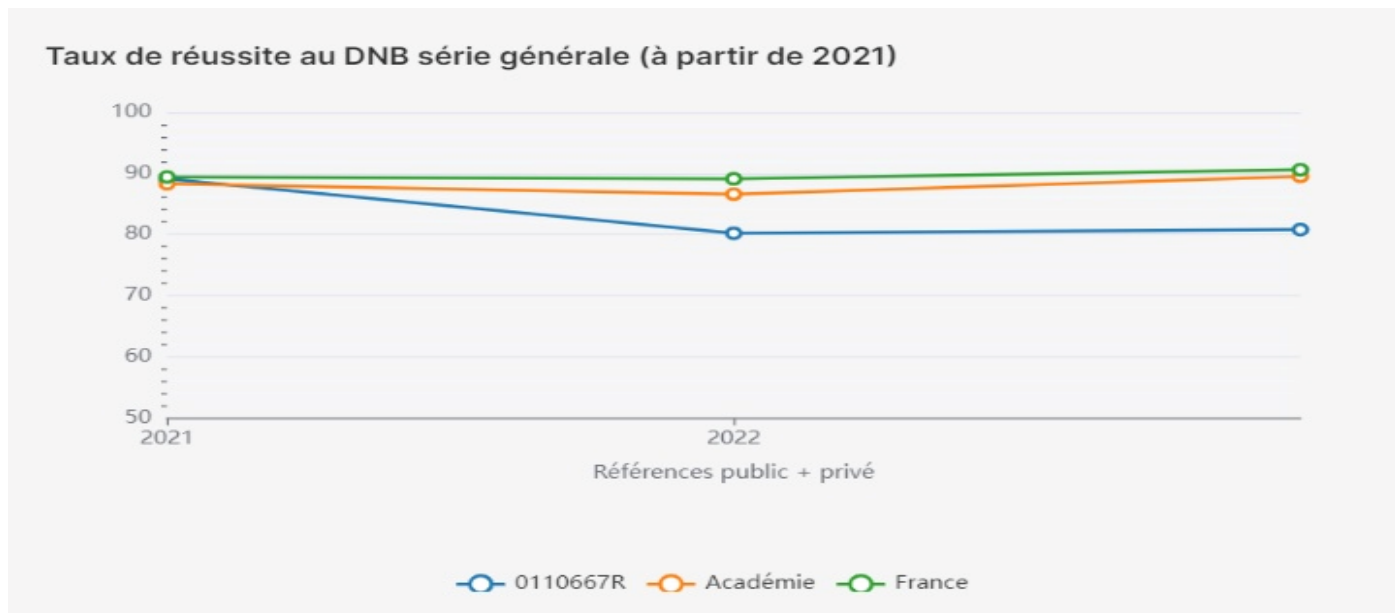
Accompagnement personnalisé en demi-groupe en français, en histoire-géographie, en mathématiques, en physique-chimie, en SVT, en technologie, une heure par quinzaine.

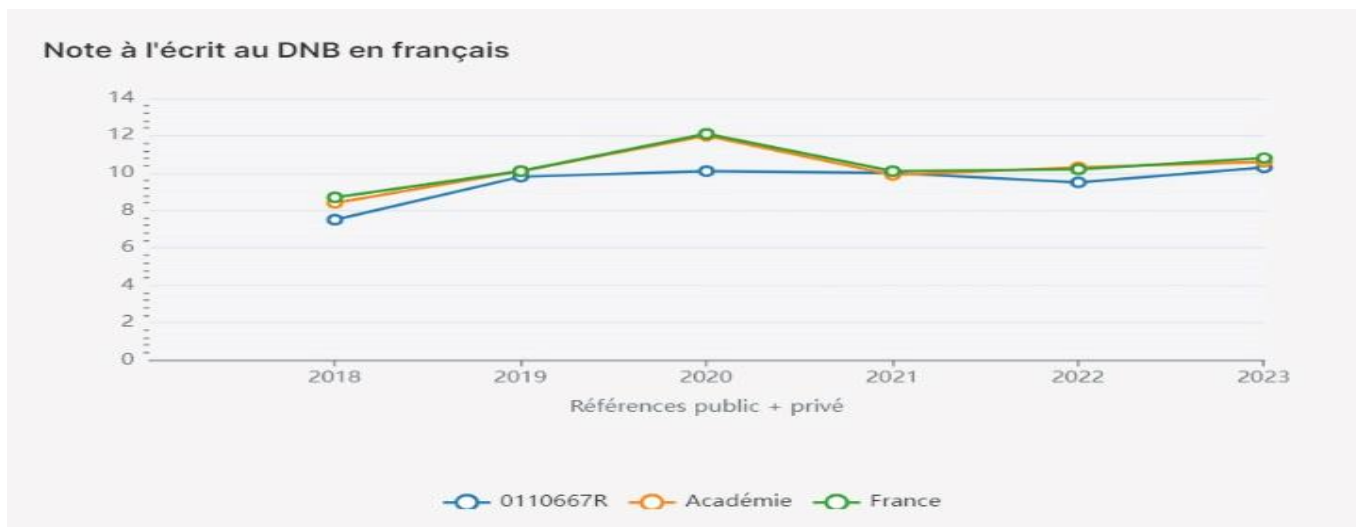
Un dédoublement sur l'heure quinzaine en espagnol a également été prévu pour les élèves non bilangues qui ont dû mal à s'investir à l'oral.

Accompagnement spécifique pour les élèves les plus fragiles dans le choix de leur orientation avec une heure par semaine qui leur est consacrés.

Dispositif « MAPP » avec un effectif réduit

Malgré l'accompagnement mis en place dès la 6^{ème}, le taux de réussite au DNB est inférieur aux résultats académique et nationaux. L'IVAC (indicateurs de valeur ajoutée des collèges) est de -8 points pour la session 2023.

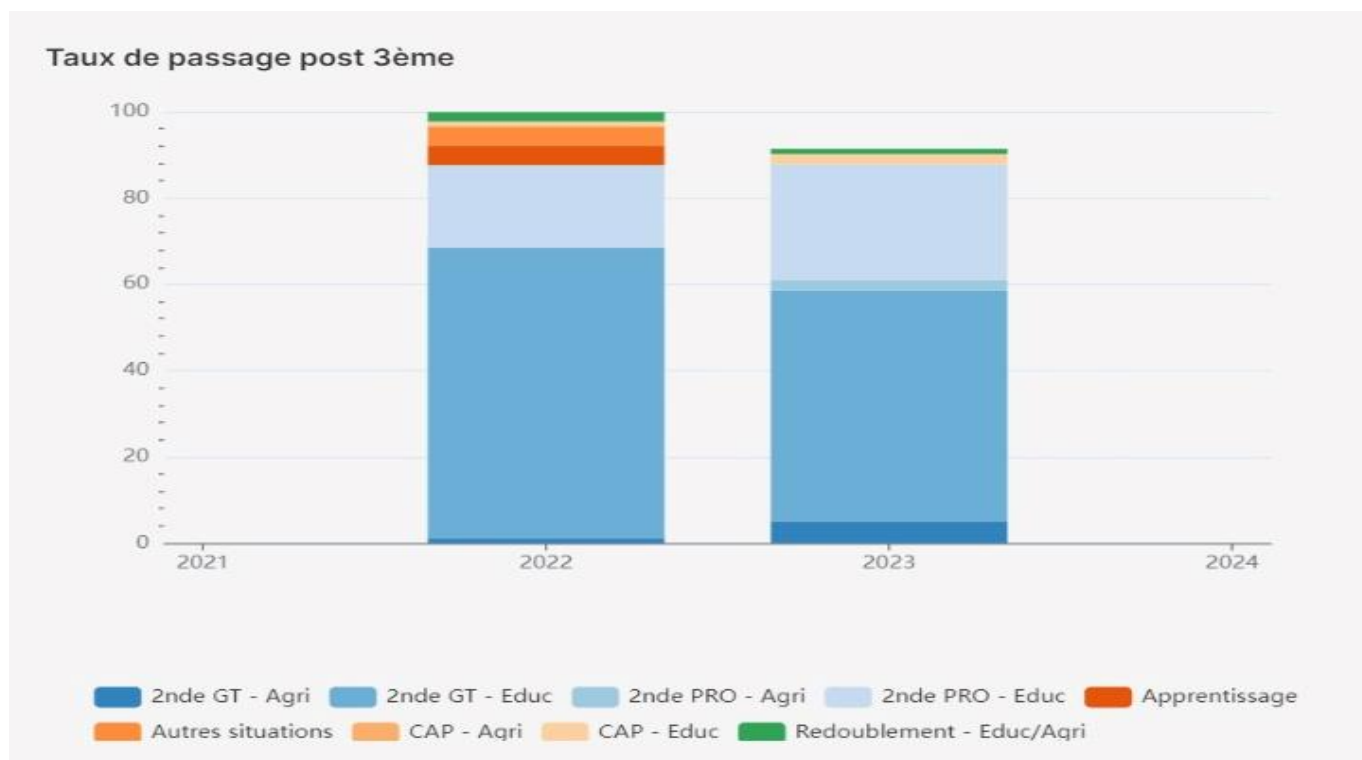




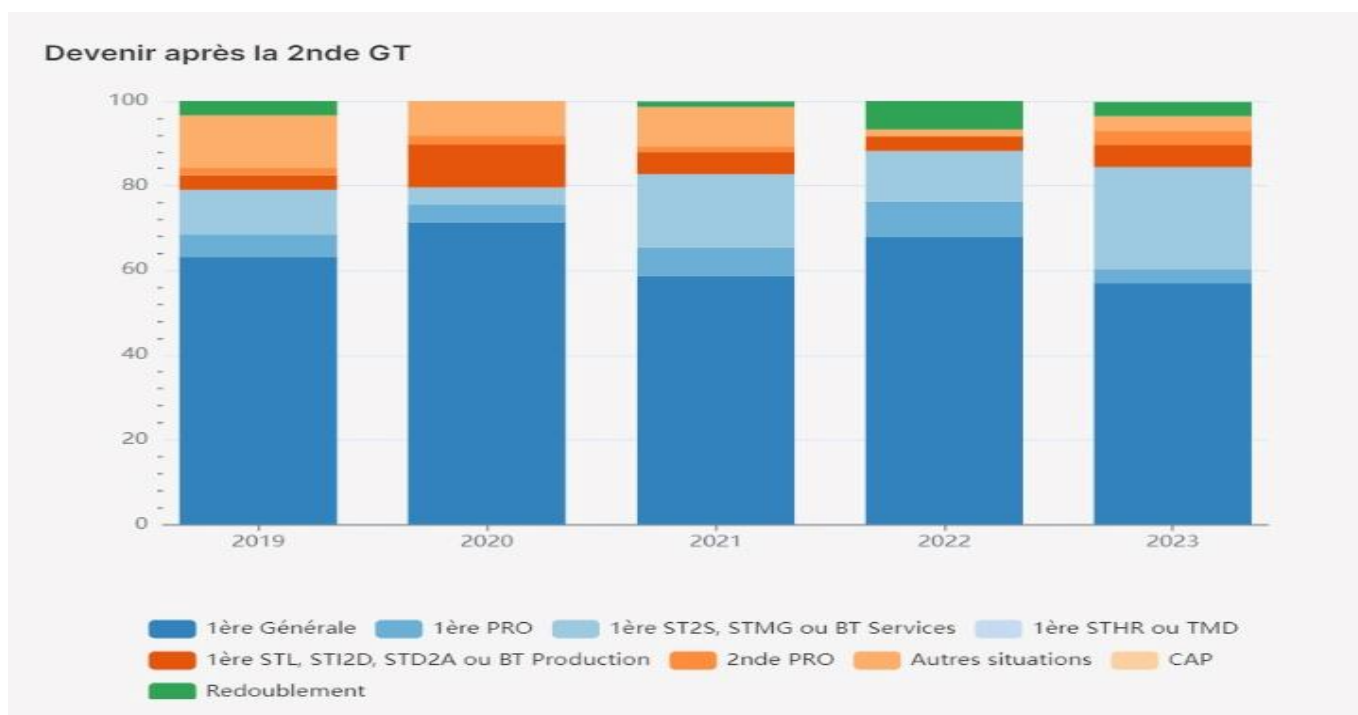
Les notes à l'écrit montrent cependant que les élèves sont dans les moyennes académiques et nationales en terme de réussite. Cela signifie donc que ce sont les points attribués par les compétences qui pénalisent certains élèves.

Cette année, le collège a fait le choix de proposer un devoir commun puis un DNB blanc pour mettre les élèves en situation d'examen. De plus, depuis l'an dernier, une préparation à l'oral conséquente est proposée. Un oral blanc permet aux élèves de se positionner quelques semaines avant l'épreuve officielle. Entre ces deux oraux, les élèves peuvent affiner leur travail avec l'aide des professeurs et par petits groupes. Cette préparation l'année dernière a considérablement amélioré la prestation et le contenu pour l'ensemble des élèves.

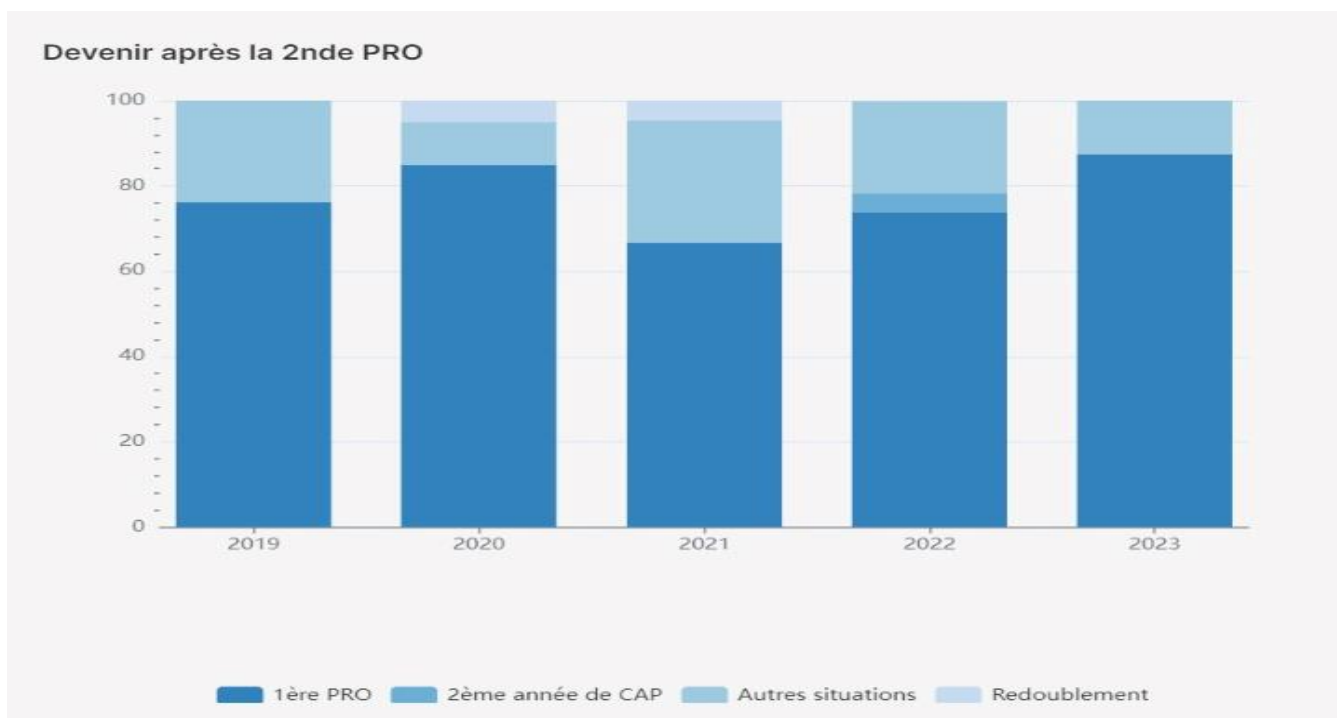
Concernant l'orientation des élèves de 3^{ème}, Le pourcentage des élèves accédant à la 2^{nde} GT est assez important dans l'établissement. Outre le fait que les élèves ont un niveau correct voire satisfaisant le manque de mobilité explique aussi le faible taux d'élèves choisissant une filière professionnelle. Il faut néanmoins maintenir ce taux de passage en 2^{nde} GT pour que l'ambition des élèves restent une priorité.



Le devenir des élèves après la 2nde GT est encourageant puisque l'an passé près de 90% d'élèves ont continué vers la voie générale ou technologique en 1^{ère}.



Du côté de la voie professionnelle, nous pouvons constater que le devenir des élèves dans l'item « autre situation » peut traduire un arrêt de la scolarité, du moins dans la filière débutée.



Le nombre d'élèves à besoins particuliers ne cessant de croître, une formation d'initiative locale pour l'ensemble du personnel a été menée l'année dernière. L'objectif de formation était de faire évoluer les pratiques pédagogiques des enseignants et développer le travail collaboratif entre PLC et AESH. A la suite de cette formation, certains professeurs ont souhaité se positionner sur des formations nationales ayant pour thématiques :

- Des documents bien pensés pour favoriser les apprentissages
- Enseigner en tenant compte des besoins liés à la grande difficulté
- Caractéristiques principales des élèves EHP

Afin de faire partager cette expérience, les personnels ayant participé à ces formations ont présenté la thématique lors d'un conseil pédagogique afin que les autres collègues puissent aller les solliciter si besoin.

Le collège a répondu favorablement pour l'implantation d'un dispositif Ulis au sein de l'établissement mais malheureusement il n'a pas été retenu cette année. L'isolement géographique du collège en milieu rural ne facilite pas la prise en charge des élèves avec une notification MDPH par de tels dispositifs, il est donc nécessaire de trouver des moyens pédagogiques pour les accompagner.

4- Les parents :

Il n'existe pas d'association de parents appartenant à des fédérations nationales. Les parents ont constitué une liste indépendante pour les élections des représentants au conseil d'administration.

Ils sont présents et répondent toujours favorablement à une rencontre avec les enseignants ou la direction. Il y a également au moins un représentant d'élèves présent dans les conseils de classe.

La participation des parents aux réunions de rentrée ou de mi-trimestre est assez bonne (75% des parents de 6^{ème} à la réunion de rentrée et 47 % des parents tous niveaux à la réunion de mi-trimestre)

Les parents de 3^{ème} répondent présents pour les réunions d'information sur l'orientation avec environ 80% de présence en janvier 2024.

Cela se traduit également par leur présence et investissement dans les différentes instances et par un taux de participation aux élections de 47.19% en 2024.

Les relations générales sont plutôt cordiales et très peu conflictuelles.

5 – Les moyens matériels :

Le collège compte :

- 13 salles banalisées,
- 1 salle de technologie,
- 3 salles de sciences,
- 2 salles informatique,
- 1 salle de permanence,
- 1 salle de réunion,
- 1 salle d'arts plastiques,
- 1 salle d'éducation musicale.

Le parc informatique se compose de 85 ordinateurs.

Le collège est doté d'une cuisine autonome qui accueille également, par convention, une quarantaine d'élèves de l'école primaire de Rieux-Minervois. Au vu du nombre quotidien de rationnaires – environ 450 -, un agrandissement de la salle de restauration est à l'étude par le Conseil Départemental.

Pour l'EPS, il existe un petit gymnase « *intra muros* » praticable mais relativement ancien qui ne permet pas la pratique de toutes les disciplines sportives enseignées. La plupart des séances ont lieu sur un terrain et un gymnase mis à disposition par la commune.

Culturellement, les infrastructures locales ne sont pas nombreuses : pas de théâtre, de salles de cinéma proches. Les plus proches sont distantes d'une vingtaine de kilomètres. Les sorties se font essentiellement en bus, ce qui impacte le budget de l'établissement.

Il convient de souligner l'aide sans faille du conseil départemental quant aux divers travaux de maintenance ou de réparation.

6 – Le réseau partenarial :

Le collège Pierre et Marie Curie de Rieux-Minervois est situé en milieu rural. Il est rattaché au réseau pédagogique Centr'Aude. Cette situation géographique peut entraîner certaines difficultés.

Certaines familles d'élèves qui reçoivent une notification pour une réorientation vers les enseignements adaptés ou une notification pour un dispositif Ulis ne souhaitent pas voir leur enfant partir de leur environnement de référence et refusent donc ce qui leur est proposé. Malheureusement, cela ne va pas dans le sens de la scolarité positive de l'élève qui se retrouvent très souvent en difficulté malgré les aides apportées.

Le travail partenarial avec les établissements médico-sociaux et autres services d'accompagnement est difficile à mettre en œuvre. Par exemple, le Sessad de Narbonne et celui de Carcassonne considèrent que nous ne faisons pas partie de leur secteur et n'interviennent pas au collège alors que les besoins sont présents. La zone géographique des écoles de secteur étant très large, il est difficile de mettre en place un conseil école/collège de qualité s'inscrivant dans le temps, tout au long de l'année scolaire. C'est un point noir de l'établissement et une demande forte des enseignants du 1^{er} et 2nd degré.

Il est indéniable que des professeurs du premier et second degré s'étaient, année après année, investis pour atteindre les objectifs fixés. Mais, la crise sanitaire a mis un frein à toute cette collaboration. Un véritable objectif serait de faire repartir le conseil école collège qui reste une priorité. Les élèves du cycle 3, du CM1 à la sixième sont concernés et ce dans toutes les disciplines : initiation à la LV2 dans certaines écoles, immersion dans des classes de sixième d'élèves du primaire, projets communs, activités artistiques et culturelles, etc... La continuité des apprentissages et le travail en commun des enseignants se doit d'être encouragé pour permettre à chaque élève de réussir sa scolarité au collège et de la poursuivre au lycée.

Dans le même cadre, la liaison collège / lycée n'est pas suffisamment active. Le fait d'avoir deux lycées de secteur (Lézignan-Corbières et Carcassonne) ne facilite pas cette liaison même si quelques actions sont menées dans le cadre du parcours Avenir.

- Retour des bulletins de 2^{nde}
- Présentation du lycée de secteur auprès des parents
- Journée d'immersion pour les élèves intéressés dans certaines filières
- Présentation de certaines formations par des professeurs des lycées
- Mini stage en Lycée professionnel et sur les plateaux techniques

Hors éducation nationale, nos premiers partenaires demeurent les parents. D'une manière générale, ils font confiance au collège. Les parents élus, sans être rattachés à une fédération, sont disponibles et leur positionnement est constructif. La participation à la vie du collège est plutôt bonne puisque au moins un parent est présent dans les conseils de classe. Un document ressource pour les conseils de classe est distribué à l'ensemble des parents qui participent aux conseils de classe.

Il détaille le rôle et la composition du conseil de classe, le rôle du parent délégué, ce qu'il faut faire et ne pas faire...

Un deuxième partenaire en milieu rural est la gendarmerie. Ce partenariat intervient de plusieurs manières :

- Un lien étroit avec le Gendarme référent qui demeure toujours disponible pour son expertise et le suivi des dossiers nous concernant
- Une présence régulière devant l'établissement et une disponibilité lorsque nous les sollicitons
- Une rencontre régulière entre chef d'établissement et gendarmes pour échanger sur le climat et aborder tout point important comme par exemple les exercices PPMS auxquels ils sont conviés
- Des interventions prévues en classe pour aborder différentes thématiques dans le cadre du CESCE

A un degré moindre, les deux agents de police municipale sont également présents et peuvent intervenir à la demande.

En plus, le collège compte de nombreux partenaires qui sont en augmentation croissante chaque année :

- Les associations effectuant de la prévention routière
- Les associations partenaires pour des projets spécifiques :
 - projet culturel : Chouette festival, Collège au cinéma, collège au théâtre, Pass culture...
 - projet parcours avenir : FACE Aude (projet Teknik), 100 000 entrepreneurs...
 - projet parcours santé : MDS, Ecole d'infirmiers de Carcassonne...

Un troisième partenaire est important également lorsque nous nous situons en milieu rural : la mairie de la commune.

Le chef d'établissement a de bonnes relations avec le maire de la commune qui met à disposition les infrastructures sportives pour l'ensemble des collégiens. Un projet de mur d'escalade va aboutir cette année, mur d'escalade qui permettra de créer une section sportive escalade à la rentrée 2026.

Pour finir, la collectivité de rattachement, le Conseil départemental de l'Aude, est un partenaire essentiel pour le collège. Les relations sont bonnes et constructives.

Le budget de fonctionnement a utilisé en totalité chaque année mais la bonne santé financière de l'établissement permet de mener à bien les objectifs fixés pour permettre aux élèves de vivre une scolarité sereine et attrayante.

On ne peut que souligner la volonté du Conseil départemental d'accompagner les établissements scolaires malgré la situation économique actuelle.

De nombreux travaux ont été effectués pour améliorer les conditions de travail des personnels et des élèves tout en sécurisant les lieux avec l'installation de volets électriques dans un bâtiment. Un point noir est néanmoins à relever : il s'agit du parking situé devant le collège et qui peut être source de difficulté notamment à l'heure des grandes sorties. Le plan Vigipirate ne nous permet pas aujourd'hui de

l'utiliser mais un travail de restructuration devrait être envisagé afin de sécuriser les abords de l'établissement.

7 – Les associations du collège :

Le collège en héberge trois :

Le Foyer socio-éducatif : doté d'une excellente santé financière, il contribue au financement de sorties scolaires et de voyages et participe de façon très active au soutien des actions émanant des différents parcours. Ses revenus proviennent des cotisations annuelles des familles et de l'organisation de diverses activités : tombolas...

L'association sportive : elle est une association dynamique qui licencie environ 40% des élèves dans plusieurs activités : zumba, sports de pleine nature, futsal, handball, activités nautiques... Les élèves sont engagés dans des compétitions départementales ou académiques dans un souci de promouvoir le respect de l'éthique, des valeurs éducatives et humanistes du sport et des activités artistiques. Elle promeut aussi la valorisation d'une pratique sportive et artistique réfléchie, dépendante d'un projet éducatif lié aux valeurs de la République. L'UNSS a toute sa place dans la construction citoyenne de l'élève.

L'Amicale des personnels est une institution conviviale bien établie au collège. Elle a pour objectifs d'animer la vie culturelle et de développer les relations humaines au sein de la communauté et favoriser des activités d'entraide, d'animations et des échanges d'idées entre ses membres. Elle est ouverte à tout le personnel exerçant ou ayant exercé dans l'établissement et ses ressources comprennent le montant d'une cotisation annuelle des adhérents, les divers dons et subventions éventuels.

Bilan des axes du précédent projet d'établissement

OBJECTIF 1 : Assurer à chaque élève des conditions de réussite scolaire dans un climat serein.

- *Axe de progrès n°1 : une prise en charge la plus individualisée possible.*

1. Type d'actions : Les besoins éducatifs particuliers.

Actions : Accompagnement en classe avec AVS, dispositif « Dys », PAP-PAI, FLE, PPRE, AP.

Acteurs : AESH, enseignants, CPE, AED, SCU, infirmière, assistante sociale, médecin scolaire.

Bilan : L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers a été renforcé ces dernières années avec une Fil à destination de la communauté éducative pour une meilleure prise en charge des élèves. Cela s'est poursuivi avec des professeurs et AESH qui ont demandé des formations nationales en lien avec l'école inclusive.

L'intervention des EMAS (équipe mobile d'appui à la scolarisation) a également été appréciée et a apporté des éléments supplémentaires dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

Les professeurs et AESH se questionnent sur la prise en charge de ces élèves et réfléchissent quotidiennement à des changements dans leur pratique professionnelle pour accompagner ces élèves. Un professeur en charge de la mission accompagnement des élèves à besoin particuliers propose également du matériel pédagogique adapté pour faciliter la scolarisation de ces élèves.

Les professeurs assurent de manière très positive la mise en place des PAP, PPS dans leur classe en répondant aux préconisations demandées. Le PPRE est une première réponse aux difficultés pas suffisamment développée et pourrait permettre de répondre aux besoins sans avoir recours directement à un PAP. Lors de l'année scolaire 2023-2024, les PAP ont été mis en place malgré le manque de médecin scolaire pour l'établissement.

En ce qui concerne les PAI, l'infirmière scolaire assure le lien avec les familles et les enseignants qui peuvent ainsi prendre connaissance des PAI lors des sorties ou voyages scolaires.

Des heures de FLE ont été dispensées par une enseignante extérieure pour la prise en charge notamment d'élèves ukrainiens. N'ayant pas de dispositif FLE dans l'établissement, cet enseignement s'effectue en fonction des besoins annuels.

La psychologue EN, présente un jour par semaine, s'entretient avec élèves et familles pour éventuellement effectuer un bilan qui permet de diagnostiquer finement les besoins de certains élèves repérés en difficulté en classe.

Les aménagements aux examens pour les élèves qui en bénéficient sont présentées par le chef d'établissement aux familles pour les aider à faire des choix cohérents dans leur demande.

Le dispositif « Dys » a été arrêté à la rentrée 2023 suite à une décision du chef d'établissement.

2. Type d'actions : Remédiations et repérage des difficultés.

Actions : Devoirs faits, projet « En route ! », Evaluations nationales 6°, Liaison école-collège différenciations pédagogiques, Co-enseignement, projet dispositif EHP.

Acteurs : AESH, enseignants, CPE, AED, SCU, infirmière, assistante sociale.

Bilan : Le dispositif « Devoirs faits » s'appuie depuis 2022 sur les sciences cognitives. Il permet aux élèves de mettre en place des stratégies pour mieux « apprendre à apprendre ». Chaque classe dispose d'une heure hebdomadaire pour ce dispositif. En début d'année, 4 séances obligatoires sont proposées à l'ensemble des élèves. C'est un dispositif qui a été rendu obligatoire pour les élèves de 6^{ème} et qui est pris en charge par une douzaine de professeurs en moyenne.

Le projet « en route » atteint ses objectifs car les chiffres pour l'orientation des élèves de 3^{ème} sont positifs et montrent une certaine ambition pour les élèves.

Les évaluations nationales 6^{ème} montrent qu'environ 50% des élèves qui arrivent au collège ont des compétences « fragiles ou à besoin ». Un travail lors des conseils écoles collège est entamé pour accompagner ces élèves en difficulté.

Plusieurs co-enseignements ont été mis en place notamment sur le niveau 6^{ème} dans les disciplines scientifiques.

Le dispositif EHP doit être développé et les élèves repérés et diagnostiqués.

3. Type d'actions : Le relais école/famille.

Actions : Réunion parents-profs, Pronote, RDV personnalisés.

Acteurs : Enseignants, CPE, AED, assistante sociale, direction, parents.

Bilan : Les rencontres parents-professeurs sont régulières et positionnées à des moments importants de l'année.

A la rentrée scolaire, une rencontre avec les parents de 6^{ème} et de 3^{ème} (environ 75% de familles) est organisé dès les premiers jours pour présenter les attendus et objectifs pour ces deux niveaux. Une rencontre avec les parents de 5^{ème} et 4^{ème} avait été organisée mais le taux de participation n'avait pas été concluant et donc cette réunion abandonnée.

Un deuxième moment d'échanges avec les familles est organisé juste après le retour des vacances d'automne sous la forme de prise de rdv. C'est l'occasion pour les professeurs de rencontrer individuellement les parents qui le souhaitent. Ce fonctionnement n'est pas parfait mais permet néanmoins aux professeurs de gérer leur prise de rdv. Cette réunion a lieu pour tous les niveaux. Les professeurs ont rencontré environ 50% des familles du collège.

Des échanges individuels ont lieu également tout au long de l'année soit à la demande des parents soit des professeurs notamment après les conseils de classe.

Le principal et le CPE reçoivent également les familles qui le demandent ou qu'ils souhaitent rencontrer. Le principal organise une rencontre avec les parents de 3^{ème} en février pour parler d'orientation avec la présence d'un proviseur adjoint. Cette réunion est très appréciée et attendue puisque c'est environ 65-70% de parents qui y participent chaque année.

Dans le cadre de la liaison écoles/collège, un temps d'échanges en fin d'année scolaire est organisée pour permettre aux futurs élèves de 6^{ème} et leur famille d'avoir un premier contact avec les membres de la communauté éducatives. Des professeurs sont associés au chef d'établissement pour l'accueil et la présentation des attendus en 6^{ème}.

L'assistante sociale de l'établissement joue également un rôle important auprès des familles les plus en difficulté que ce soit socialement et/ou financièrement. Elle est présente un jour par semaine et accompagne les familles dans différentes démarches. A noter l'absence d'AS lors de l'année scolaire 2022-2023, absence compensée par l'infirmière scolaire, le CPE et le chef d'établissement.

• *Axe de progrès n°2 : un collège de la réussite dans l'école du socle.*

1. Type d'actions : L'utilisation des évaluations et la validation du socle.

Actions : Réunions des PP de 6^{ème} et de 3^{ème}, travail interdisciplinaire, évaluations de niveaux.

Acteurs: Enseignants, CPE, direction.

Bilan : Une double évaluation, par notes et/ou par compétences est mise en place sur tous les niveaux. La validation du socle du cycle 3 et cycle 4 est harmonisée et commune à toutes les classes. Le devoir commun de 4^{ème} a été abandonné mais une évaluation nationale en début de 4^{ème} est devenue obligatoire.

En 3^{ème}, un DNB blanc est mis en place pour une première préparation à l'examen final et un oral blanc est également proposé aux élèves ce qui permet ensuite d'apporter une aide plus adaptée aux élèves les plus en difficulté.

2. Type d'actions : Valoriser les efforts de l'élève autant/plus que les résultats.

Actions : prise en compte de l'oral et de la demande de conseil par les élèves, noter l'investissement dans le travail et non le résultat, mise en valeur/Affichage des productions des élèves, valoriser l'investissement des élèves dans les différents ateliers (AS, Chorale, Théâtre...) des compétences du socle peuvent être validées dans le cadre des ateliers.

Acteurs: Enseignants, CPE, direction.

Bilan : Un oral de langue est organisé chaque année en anglais et en espagnol.

Les élèves investis dans les différents ateliers (AS, chorale, théâtre, club maths, eco-délégués..) peuvent valider des compétences importantes pour le socle, les élèves de 3^{ème} obtiennent quant à eux des points supplémentaires pour leur investissement notamment en chorale, LCE et latin.

Le travail produit par les élèves lors de projet ou de manifestations (sportive, culturelle, artistique) sont mis en avant soit dans l'établissement soit sur la page d'accueil de l'ENT du collège.

3. Type d'actions : Mettre en cohérence nos pratiques pédagogiques.

Actions : Utilisation des résultats des tests d'apprentissage réalisés en 6°, conseil école-collège, co-enseignement, EPI, projet « En route ! ».

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, enseignants de primaire.

Bilan : Les nombreux projets proposés aux élèves favorisent l'interdisciplinarité et la cohérence des pratiques pédagogiques. Les EPI du cycle 4 sont très riches et permettent ainsi aux élèves de pouvoir en présenter un lors de l'oral du brevet.

Le conseil écoles-collège doit néanmoins être encore développé pour permettre une mise en cohérence des pratiques pédagogiques qui peuvent être différentes entre l'école primaire et le collège.

4. Type d'actions : Utiliser des outils de remédiation.

Actions : Fiches-conseils, applications numériques, banques de données.

Acteurs : Enseignants, CPE, AED, assistante sociale, direction, parents.

Bilan : Dans le cadre du dispositif Devoirs faits, différents outils sont proposés aux élèves pour leur permettre d'« apprendre à mieux apprendre ». De manière générale, chaque enseignant propose de façon individualisée de la remédiation aux élèves les plus en difficulté. La mise en place des groupes de travail en 6^{ème} et 5^{ème} permet également de différencier les approches notamment pour les élèves fragiles.

Dans certaines prises en compte des besoins, un travail d'équipe est instauré pour faciliter la scolarité des élèves.

5. Type d'actions : Créer une ambiance de travail positive.

Actions : Définir des objectifs par l'enseignant et les élèves, parole positive, co-enseignement, tutorat dans projet « En route ! ».

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, psy-EN, élèves.

Bilan : Les nombreux projets et clubs menés par l'équipe éducative et pédagogique permettent aux élèves de s'épanouir quotidiennement. La bienveillance des personnels est également propice au bien-être des élèves et renforce un parcours scolaire serein.

• *Axe de progrès n°3 : une orientation pertinente et partagée.*

1. Type d'actions : Les dispositifs d'aides à l'orientation et le parcours avenir

Actions : Heure d'orientation 3^e, En route !, Forum des métiers, journée visite au CFA, CDI, présentations par les chefs d'établissement de lycée, informations des journées portes ouvertes, EPI Découverte du monde professionnel.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, psy-EN.

Bilan : L'orientation des élèves en fin de 3^{ème} est travaillée tout au long de la scolarité. Différentes actions sont proposées dès la classe de 6^{ème} avec un travail sur la connaissance des métiers. Dès le niveau 4^{ème}, un forum est proposé pour une première approche des formations et découverte des métiers avec des PP de 4^{ème} qui connaissent ces formations. La 4^{ème} est également un niveau d'orientation vers la 3^{PM} pour les élèves dont le projet professionnel est déjà réfléchi.

Dans le cadre du parcours Avenir, des visites au CFA sont organisées ainsi que des présentations des formations des lycées de secteur. Une information pour les journées portes ouvertes est diffusée aux élèves et parents de 3^{ème} afin qu'ils puissent découvrir d'autres centres d'intérêt.

Des mini-stages de découverte sont proposés aux élèves par les lycées d'accueil pour une immersion durant une demi-journée dans une classe, cela permettant ainsi d'avoir une meilleure connaissance du contenu des formations.

Une réunion de présentation du lycée et des procédures d'orientation est proposée aux familles en février mars, cela permet d'expliquer aux parents et leur enfant les attendus au lycée.

Une heure spécifique pour l'orientation dans le cadre du projet « En route » est positionnée sur l'emploi du temps de PP de 3^{ème}. Ce projet auquel participe également le CPE, la professeur documentaliste et la psychologue EN permet d'accompagner les élèves dont le projet d'orientation n'est pas encore clairement défini.

Toutes ces actions ont pour impact un taux d'orientation post-3^{ème} plutôt positif et montre l'ambition des élèves pour la poursuite de leur scolarité. Un travail sur la mobilité doit encore être développé pour permettre à certains élèves encore de ne pas subir une orientation par défaut qui peut s'avérer être un frein au lycée.

2. Type d'actions : Les liaisons inter-cycles.

Actions : Les ambassadeurs, liaison cm²/6^{me}, liaison PP 3^e-lycées.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, psy-EN, anciens élèves, partenaires institutionnels.

Bilan : La venue des ambassadeurs est programmée chaque année, ce qui permet aux anciens élèves de venir parler de leur expérience au lycée.

Les liaisons CM2/6^e et 3^e/lycées doivent être renforcées avec, notamment pour les élèves de CM2, des actions permettant d'accueillir en amont ces futurs collégiens.

3. Type d'actions : Agir entre acteurs.

Actions : Créer des outils propres au collège par FOLIOS, utiliser les ressources professionnelles en mobilisant les parents selon leur emploi, associer plus fortement le psy-EN aux actions d'orientation, projets classe/classe dans les liaisons.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, psy-EN, CANOPE, CIO, partenaires institutionnels, parents, professionnels.

Bilan : FOLIOS n'est pas utilisé et les parents n'ont pas été mobilisés dans le cadre du parcours Avenir.

La psychologue EN est quant à elle personne ressource et travaille en collaboration avec les PP de 3^{ème} notamment dans le projet « en route ».

OBJECTIF 2 : Favoriser la construction citoyenne de l'élève.

- *Axe de progrès n°1 : inciter l'ouverture pédagogique et culturelle des élèves.*

1. Type d'actions : L'offre socioculturelle et le projet artistique et culturel.

Actions : Option musique en 6°, Silence on lit, EPI achronie, EPI propagande et publicité, EPI Marie Curie, Club discussion, Club ciné et histoire, boîtes à livres, Collèges au théâtre 5°, Club Théâtre, Activités autour des LCA, Concours AMOPA, Prix d'Un Livre à l'Aude/rencontre écrivain, chorale, atelier scientifique, EPI De l'Argent Double à la mer Méditerranée.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, CANOPE, CIO, partenaires institutionnels et locaux, parents, professionnels.

Bilan : l'offre artistique et culturelle est très riche au collège et continue son développement depuis plusieurs années maintenant. L'apport du Pass Culture depuis maintenant 4 ans a permis ce développement. De plus en plus de projets ont lieu à proximité du collège avec les artistes locaux et les élèves participent également aux évènements locaux.

Les actions telles que Collège au théâtre, Collège au cinéma continuent à être proposées aux élèves de deux niveaux.

Des EPI sont proposés dès la classe de 5^{ème} et concernent plusieurs disciplines.

Des projets avec des rencontres d'auteurs touchent les classes de 6^{ème}.

Le club théâtre a vu le jour depuis 3 ans et rencontre un franc succès. Des représentations en fin d'année sont programmées avec notamment des élèves de CM2 comme public.

La chorale est toujours très attractive avec pas loin d'une quarantaine d'élèves chaque année. Des actions, notamment à destination de la maison de retraite, ont lieu. Le spectacle de fin d'année est en suspens depuis deux ans mais pourrait être proposé à nouveau à l'avenir.

Un club Maths a vu le jour depuis 2023-2024.

2. Type d'actions : Le projet documentaire

Actions : Voir annexe.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, CANOPE, CIO.

3. Type d'actions : La formation à l'esprit critique et aux CPS/Estime de soi et compétences relationnelles.

Actions : Semaine de la Presse et des Médias, Mallette CANOPE CPS.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction.

Bilan : De nombreuses actions, dans le cadre du CESCE, ont été menées pour amener les élèves à réfléchir notamment sur les compétences relationnelles et l'acceptation de l'autre.

Le pôle médico-social de l'établissement est également actif pour accompagner les élèves en situation de mal-être. Un atelier méridien a été proposé aux élèves de 3^{ème} pour gérer leur stress lié à l'examen final.

Le dispositif Phare joue un rôle essentiel dans l'établissement grâce à l'investissement des personnels. Il permet aux élèves de réfléchir sur leur comportement négatif envers un autre camarade.

4. Type d'actions : Se confronter aux autres.

Actions : Concours Bombyx, Calcul mental, les compétitions UNSS, concours 180s pour les droits de l'homme, CNRD.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, partenaires institutionnels et professionnels.

Bilan : Le concours Bombyx, le concours de calcul mental et le CNRD sont proposés chaque année aux élèves avec de très bons résultats départementaux mais également académiques.

Les élèves engagés dans les compétitions UNSS représentent aussi fièrement l'établissement et rapportent chaque année de nombreux prix.

Toutes ces performances sont mises à l'honneur lors de la journée des talents organisée en fin d'année scolaire.

• Axe de progrès n°2 : porter les valeurs de la République.

1. Type d'actions : Les droits et les devoirs, les règles de la démocratie.

Actions : La formation des délégués et le projet de vie scolaire (voir annexe), formation des jeunes coaches et jeune officiel dans le cadre de l'AS.

Acteurs : Enseignants, CPE, vie scolaire, SCU, direction, partenaires extérieurs.

Bilan : Les règles et les devoirs ainsi que le règlement intérieur sont abordés chaque année avec le CPE qui s'occupent des élections des délégués de classe ainsi que de la formation de ces derniers.

Des projets et actions en lien avec le parcours citoyen sont proposés aux élèves de tous les niveaux.

Au quotidien, ce sont les membres de la communauté éducative qui travaillent avec les élèves pour les former à devenir de futurs citoyens éclairés.

2. Type d'actions : Se former à la gestion des crises et conflits:

Actions : Mise en place d'une action établissement, action avec les partenaires sociaux ou justice, exploiter les exercices d'évacuation et de confinement.

Acteurs : Enseignants, CPE, personnels de service, Gendarmerie Nationale, partenaires extérieurs et institutionnels.

Bilan : Dans la gestion des conflits et notamment du harcèlement, le dispositif Phare a une place importante au sein de l'établissement. L'équipe d'adultes référents a formé des élèves ambassadeurs Phare présents dans chaque classe.

Concernant la gestion de crise, des exercices de confinement dans le cadre des PPMS intrusion sont proposés à l'ensemble des personnes présentes dans l'établissement en lien avec la gendarmerie nationale et la police municipale.

3. Type d'actions : Sensibiliser aux luttes contre les discriminations.

Actions : Concours 180s pour les droits de l'Homme, club discussion) Inscription à la journée « Tous différents, tous pareils »

Acteurs : Enseignants, CPE, partenaires extérieurs et institutionnels.

Bilan : Chaque année, un projet sur l'égalité Filles/Garçons est mené et à destination des élèves.

4. Type d'actions : Sensibiliser à la mémoire républicaine

Actions : Voyage de la mémoire, EPI Résistance, CNRD.

Acteurs : Enseignants, Anciens Combattants, partenaires institutionnels, intervenants extérieurs.

Bilan : Chaque année, un EPI est proposé pour les élèves de 3^{ème} avec une découverte du site de Rivesaltes et un travail sur l'indicible en lien avec un artiste photographe a été proposé. Les élèves de 3^{ème} participent également au CNRD pour les épreuves individuelles.

• *Axe de progrès n°3 : santé et éco-responsabilité.*

1. Type d'actions : Les actions de santé et le parcours santé.

Actions : Projet Sommeil 6èmes, prévention contre les addictions, éducation à la sexualité, action « P'tit déjeuner » en 6^{ème}.

Acteurs : Enseignants, infirmière, assistante sociale, médecins, personnels de service, partenaires extérieurs.

Bilan : Dans le cadre du parcours éducatif de santé, de nombreuses actions sont proposées aux élèves de tous les niveaux (petit déj en 6^{ème}, prévention addiction en 5^{ème} et 3^{ème}, éducation à la sexualité en 4^{ème}...). L'infirmière scolaire en lien notamment avec les professeurs d'SVT travaillent sur cette programmation. Des partenaires sont sollicités tels que la MDS, AdoBus.. Une convention pour des interventions en classe a été signée depuis deux ans avec l'IFSI de Carcassonne qui est l'école d'infirmiers.

Les élèves de 5^{ème} ont également été formés aux gestes qui sauvent par l'IS.

Une enseignante de l'établissement, formatrice académique, intervient sur toutes les classes dans le cadre du parcours éducatif de santé

2. Type d'actions : Le sport comme école de la vie et le projet EPS.

Actions : Section sportive Escalade, option EPS APPN, UNSS, activités futsal, tennis de table, zumba, initiation au Rugby.

Acteurs : Enseignants, SCU, partenaires associatifs, fédérations sportives.

Bilan : De nombreuses activités sportives sont proposées dans le cadre de l'AS durant la pause méridienne et remportent un franc succès. Une convention avec un club de rugby a également été signée durant deux années pour le développement du rugby féminin.

L'option EPS APPN en 5^{ème} a été maintenue jusqu'à la création de la section sportive Escalade. A la rentrée 2025, cette option devrait se transformer et laisser place à la section Escalade avec le mur d'escalade terminé et financé par la mairie de Rieux-Minervois. Les professeurs d'EPS ont tous été formés à l'activité escalade qu'ils pourront proposer aux élèves dans le cadre des programmes officiels.

3. Type d'actions : Développer l'éducation à l'éco-responsabilité.

Actions : Opération Recyclage Bouchons en lien avec Bouchons 11, Opération Recycler les instruments d'écriture usagés avec TerraCycle, éco-délégués, EPI de l'Argent Double à la Méditerranée.

Acteurs : Enseignants, partenaires associatifs, municipalités, écoles primaires, partenaires institutionnels.

Bilan : Un projet en lien avec le développement durable est proposé aux élèves de tous les niveaux. De nombreux enseignants participent à ces différentes actions.

Une sensibilisation au tri sélectif a également été menée par le club éco-délégué qui a vu le jour cette année.

Des actions devraient continuer à être développées dans les années à venir.

OBJECTIF 3 : Un collège ouvert sur le monde et les technologies modernes.

• *Axe de progrès n°1 : Renforcer l'utilisation du numérique.*

1. Type d'actions : Exploitation des matériels et réseaux, notamment l'ENT.

Actions : Mise à jour du site Internet du collège, TBI, cahier de texte sur ENT, expérimentation carnet Pronote sur ENT, formation ENT en début d'année, etwinning Erasmus.

Acteurs : Enseignants, partenaires internationaux, partenaires institutionnels.

Bilan : Une salle informatique rénovée et une classe mobile sont venues compléter la petite salle informatique déjà existante. De nombreux enseignants réservent ces locaux pour faire travailler leurs classes avec le numérique.

L'ENT de l'établissement est utilisé comme site Internet du collège et moyen de diffusion d'informations importantes comme les projets et l'orientation pour les élèves de 3^{ème}. Le cahier de texte sur l'ENT est utilisé par quelques professeurs mais n'a pas été généralisé.

2. Type d'actions : Une pédagogie par le numérique concertée.

Actions : Séances d'EMI pour tous les 6^{èmes}, Scratch, permis rapporteur, séance commune sciences-technologie.

Acteurs : Enseignants.

Bilan : Tous les élèves de 6^{ème} sont formés en début d'année scolaire à l'utilisation des outils informatiques présents dans l'établissement et à l'utilisation des logiciels Ponote et ENT.

Sur les autres niveaux, dès la 5^{ème}, le parcours Pix est préparé notamment par le professeur de technologie. Des parcours Pix sont disponibles dans plusieurs disciplines mais les professeurs ne s'en sont pas encore saisis.

3. Type d'actions : Le numérique dans les relations avec les familles

Actions : Site Internet du collège, envoi SMS via Pronote, utilisation messagerie Pronote et ENT, prise de rdv Pronote pour les réunions parents-profs, édition de relevés de notes et des bulletins.

Acteurs : Enseignants, CPE, direction, parents.

Bilan : Pronote reste le logiciel vie scolaire utilisé par l'ensemble des personnels de l'établissement. Il est également le moyen de communication entre les enseignants et les familles.

Les bulletins et relevé de notes sont accessibles dès le lendemain des conseils de classe via Pronote.

L'utilisation d'Educonnect est également préconisée notamment pour les responsables des élèves de 3^{ème} dans le cadre de l'orientation.

• *Axe de progrès n°2 : Les échanges internationaux.*

1. Type d'actions : Les échanges virtuels et virtualisés.

Actions : Échanges virtuels avec IES Manuel Romero, etwinning.

Acteurs : Enseignants, partenaires institutionnels et internationaux.

Bilan : Actions non mises en œuvre

2. Type d'actions : Les voyages scolaires et leur portée pédagogique.

Actions : Voyage à Valencia, option LCE, voyage à Brighton, projet Erasmus.

Acteurs : Enseignants, partenaires institutionnels et internationaux.

Bilan : L'augmentation du prix des voyages scolaires a entraîné une réflexion sur leur nombre durant une année scolaire. Une charte des voyages a été soumise au vote en CA pour éviter que ce soient les mêmes élèves qui partent. Une alternance entre les différents voyages (Latinistes, Espagnol, Anglais) a été mise en place en tenant compte également des niveaux (4^{ème} et 3^{ème}).

Dans le cadre d'Erasmus, plusieurs élèves sont partis dans différents pays accompagnés de professeurs (Allemagne, Portugal).

3. Type d'actions : formation des encadrants (Erasmus+)

Actions : Erasmus, actions du PAF, formations à l'interne.

Acteurs : Enseignants, partenaires institutionnels et internationaux.

Bilan : Des mobilités pour les personnels ont été engagées dans le cadre d'Erasmus+ (Allemagne, Malte, Irlande) en y intégrant des formations pédagogiques.

• *Axe de progrès n°3 : les réseaux de proximité.*

1. Type d'actions : Les communes et la collectivité territoriale partenaires.

Actions : Liens avec la bibliothèque de Rieux-Minervois, la BDA et le Canopé de Carcassonne, Agglo de Carcassonne section environnement-eau, Conseil départemental - subvention heures d'intervenants sur l'environnement-, Covaldem.

Acteurs : Enseignants, municipalités, Département de l'Aude, CANOPE, partenaires institutionnels, associations.

Bilan : Les liens avec la commune de Rieux-Minervois et le conseil départemental de l'Aude sont très présents.

La mairie de Rieux met à disposition du collège les infrastructures sportives ce qui est essentiel pour un établissement rural. Des rencontres régulières avec le maire du village ont lieu et sa participation aux CA est très appréciable. La commune nous met à disposition également la salle communale lorsque nous en avons besoin ou prête au collège du matériel lorsque cela est nécessaire.

Le conseil départemental, quant à lui, accompagne l'établissement de différentes manières : travaux, matériels divers, parc informatique... Il est partie prenante d'un projet de restructuration de la cour qui est mené depuis la rentrée 2024. Dans le cadre du parcours éducatif de santé, des membres de la MDS interviennent auprès des élèves en lien avec l'infirmière scolaire.

2. Type d'actions : Partenariats avec les institutions d'autres ministères.

Actions : Stage 3^e RPIMA, stage à Charlemagne, venue d'un personnel de justice, visite au tribunal de Carcassonne, actions avec la Gendarmerie Nationale.

Acteurs : Enseignants, ministère de la Défense, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice.

Bilan : La gendarmerie nationale de Peyriac ainsi que les policiers municipaux travaillent régulièrement avec le collège. Ils peuvent intervenir dans le cadre d'action de prévention auprès des élèves comme lors des journées consacrées à la sécurité routière.

3. Type d'actions : Renforcement des liens avec le secteur associatif.

Actions : Interventions et sorties historiques, actions pédagogiques sur le développement durable et l'écologie, le Handicap et la communication.

Acteurs : Anciens combattants de Rieux Minervois, Associations : Bouchons 11 Solidarité Handicap, Terra Cycle, Semaine du Minervois, GéeAude.

Bilan : Plusieurs associations sont sollicitées lors de divers projets. Cela permet de travailler les différents parcours tout au long de la scolarité des élèves.

Schéma directeur
PROJET D'ETABLISSEMENT
2024-2027

Axe 1 : garantir un continuum d'apprentissage au service de l'ambition et de la réussite de tous

Objectif 1 : Améliorer le continuum d'apprentissage

1- Développer les liaisons Ecoles/Collège et Collèges/Lycée

Actions :

- Réunir les équipes en conseils de cycle 3 et 4
- Analyser ses propres indicateurs
- Rechercher ce qui fait obstacle ce qui n'est pas installé chez les élèves
- Analyser les besoins
- Travailler sur les automatismes avec différentes focales

Indicateurs : résultats aux épreuves de français et mathématiques du DNB, résultats aux différentes évaluations nationales

2- Harmoniser la continuité des pratiques pédagogiques

Actions :

- Mettre en place une commission d'harmonisation en fin d'année entre les professeurs des écoles et les équipes pédagogiques des classes de 6^e

Indicateurs : résultats et progrès des élèves liées au positionnement dans les groupes de besoin

Objectif 2 : Favoriser l'ambition scolaire

1- Développer la mobilité par l'ouverture sur l'environnement proche

Actions :

- Développer les projets et actions avec les partenaires locaux

Indicateurs : nombre d'actions et projets proposés aux élèves

2- Favoriser cette mobilité tout au long du parcours de l'élève

Actions :

- Exploiter le PEAC et le parcours scientifique pour favoriser la fréquentation de lieux culturels et scientifiques en prenant appui sur la mobilité.

Indicateurs : nombre d'élèves ayant fréquenté un espace culturel et/ou scientifique pendant son parcours scolaire.

3- Elargir les actions avec le milieu professionnel.

Actions :

- Favoriser la découverte du monde professionnel dès l'entrée en 6^{ème}

- Développer les échanges avec les lycées

Indicateurs : nombre d'actions et projets dans le cadre du parcours Avenir, nombre de visites des sections professionnelles en lycée, nombre d'élèves demandant des mini-stages en 3ème

4- Mettre l'accent sur les langues vivantes par l'intermédiaire de projets ambitieux

Actions : - Développer les actions et projets en lien notamment avec la semaine des langues
- Favoriser des actions inter-degré

Indicateurs : nombre d'actions et projets, nombre de classes participantes, nombre d'élèves présentant l'oral du DNB en LV, nombre d'élèves poursuivant au lycée dans une filière spécifique en LV

5- Ouvrir à l'internationale par le biais d'Erasmus

Actions : - Développer des mobilités et échanges dans le cadre d'Erasmus (Pologne, Allemagne, Espagne, Italie, Slovaquie, Portugal, Suède, Irlande, Roumanie, Grèce, Malte...) en prenant en compte les objectifs et les thématiques du projet Erasmus et les IPS

Indicateurs : nombre d'élèves qui participent aux mobilités Erasmus, nombre de mobilités enseignantes, nombre d'accréditations Erasmus

Objectif 3 : Réduire les écarts dans la maîtrise des fondamentaux

1- Repérer les besoins de l'élève pour lui apporter des réponses pédagogiques dans et hors de la classe

Actions : - Prendre en compte les besoins des élèves en proposant des aménagements et adaptations
- Développer des pratiques d'observations croisées entre les personnels

Indicateurs : résultats des élèves les plus fragiles lors des différentes évaluations nationales

2- Créer des aménagements et adaptations qui permettent d'entrer par les besoins pédagogiques et non par les besoins déterminés par un diagnostic médico-social

Actions : - Tendre vers l'accessibilité universelle
- Proposer des FIL à destination des équipes

- Développer les classes flexibles
- S'appuyer sur les « Dfi, devoirs faits inclusifs »

Indicateurs : nombre de personnels inscrits dans les formations, nombre d'enseignants participant aux Devoirs faits, nombre de salles de classe en configuration flexible

Axe 2 : Bien vivre, bien être, bien apprendre, bien travailler dans le cadre des valeurs que porte l'école de la République

Objectif 1 : Etre un établissement promoteur de bien-être individuel et collectif

1- Travailler sur le climat scolaire et sur les espaces d'apprentissage (travailler hors et dans la classe)

Actions :

- Développer des projets en faveur du bien-être des élèves et de toute la communauté éducative
 - Développer la web radio et le sentiment d'appartenance et de culture commune
 - Aménager des espaces
 - Mettre à disposition des élèves du matériel spécifique pour une meilleure prise en charge de leurs besoins
 - Créer une salle multi sensorielle
 - Mettre en place des formations généralisées dans le repérage et le traitement du harcèlement scolaire
 - Créer un pool d'adultes formateurs aux compétences psychosociales

Indicateurs : taux de punitions et de sanctions au niveau vie scolaire, investissement des personnels dans les différents projets, taux d'absences des personnels, nombre de demande de mutation, nombre de personnels engagés dans le RCD, nombres d'actions menées par le CVC, diminution des passages à l'infirmier et chez l'assistante sociale, nombre de clubs durant la pause méridienne, nombre de conseils de discipline, nombre de formations par les pairs

2- Sécuriser les parcours des élèves

Actions :

- Faire rayonner le dispositif Phare et ses ambassadeurs au sein de l'établissement
- Développer des actions et projets dans le cadre du parcours santé

Indicateurs : nombre de personnels investis dans la vie de l'établissement, nombre d'élèves ambassadeurs, retour de l'enquête Harcèlement du début d'année, nombres de situations de harcèlement avérées, nombre d'actions menées par l'équipe Phare, perception des élèves et des personnels de leur bien-être, relations enseignants/élèves/personnels/parents

Objectif 2 : Créer et maintenir des conditions d'apprentissage favorable à la réussite

1- S'appuyer sur les ingénieurs de formation de l'E AFC et sur la solidarité des personnels (pairs experts, observations croisées, échanges de pratiques)

Actions : - Mettre en place des formations thématiques par discipline ou transdisciplinaires comme la différenciation ou dans des domaines où les élèves ont des faiblesses marquées au niveau des évaluations nationales

Indicateurs : hausse du niveau de compétence des élèves dans ces domaines

Objectif 3 : Former des citoyens

1- S'appuyer sur le parcours citoyen des élèves

Actions : - Développer des actions et projets dans le cadre du parcours Citoyen

- Participer à la journée de la laïcité
- Organisation des interventions sur la lutte contre les discriminations et le racisme

Indicateurs : diminution du nombre de faits établis, nombre d'actions et de projets en lien avec le parcours Citoyen

2- Harmoniser les actions

Actions : - Prendre en compte chaque niveau pour proposer des actions adaptées

- S'appuyer sur les clubs et projets déjà existants

Indicateurs : nombre de participation élèves aux actions, nombre de disciplines et enseignants impliqués, nombre de labels obtenus

Axe 3 : Prendre en compte les temps de l'enfant et de l'élève de la petite enfance à son insertion professionnelle

Objectif 1 : Ouvrir l'établissement sur son territoire de proximité

1- Identifier les partenaires locaux pour donner de la plus-value et de la cohérence aux parcours scolaires

Actions : - Développer des projets et actions avec les partenaires locaux

- Maintenir une relation de confiance entre l'établissement et les collectivités territoriales (communes, conseil départemental)

- Développer les échanges avec les écoles de secteur dans le cadre de la liaison écoles/collège

Indicateurs : nombre d'actions menées avec les partenaires locaux, nombre de projets communs avec les écoles de secteur

Objectif 2 : Penser les différents temps de l'élève à partir d'objectifs partagés et concertés

1- Nourrir une culture commune avec les parents

Actions : - Maintenir la diffusion des actions et projets en s'appuyant sur l'ENT

Indicateurs : nombre de connexions à Pronote et l'ENT

2- Entretenir une relation de confiance

Actions : - Renforcer les liens avec les parents d'élèves

- Maintenir les temps d'échanges lors des rencontres institutionnelles avec les parents

Indicateurs : nombre de réunions institutionnelles, nombre de rencontres individuelles, nombre de familles éloignées de l'Ecole

Objectif 3 : Associer les parents d'élèves, les collectivités territoriales à la mise en œuvre des priorités éducatives

Actions : - Favoriser la participation des parents aux différentes instances de l'établissement

- Travailler en étroite collaboration avec les collectivités territoriales

Indicateurs : nombre de travaux effectués par le CD 11, nombre de projets et actions en collaboration avec les communes de proximité, taux de participation aux élections en début d'année, nombre de parents présents en conseil de classe, nombre de parents présents lors des différentes instances

ANNEXES
PROJET D'ETABLISSEMENT
2024-2027

ANNEXE 1.

PROJET VIE SCOLAIRE

2024-2028

1 - Préambule

En cohérence avec le projet d'établissement, le projet vie scolaire émane d'une réflexion globale de l'équipe vie scolaire, partagée d'une part entre tous les acteurs intervenants sur l'encadrement et l'accompagnement des élèves sur le temps hors cours, et concertée d'autre part avec les partenaires de l'équipe éducative (infirmière – COP – délégués élèves – parents et professeurs).

La vie scolaire a pour mission « de placer les élèves dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel » (circulaire n°82-402 du 28 octobre 1982). Elle doit contribuer à « mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence. »(décret 2006-830 du 11 juillet 2006.).

Les missions de la vie scolaire se découpent en trois domaines de compétences :

- ✚ L'accueil, la sécurité des élèves et le fonctionnement de l'établissement
- ✚ L'animation éducative et l'éducation à la citoyenneté et à la santé
- ✚ L'aide pédagogique apportée aux élèves

Tous les objectifs et actions mises en place doivent concourir à favoriser l'éducation au respect, à la responsabilité et à l'autonomie.

Ce projet doit permettre à chacun (personnels, parents, élèves, partenaires), d'être un **acteur** au service de la réussite scolaire des élèves et de leur épanouissement personnel, et à l'élève de s'approprier les différentes notions nécessaires à son évolution.

2 – Etat des lieux et recueil de données

2.1 – Personnels :

- ✓ Vie Scolaire : 1 CPE et 4 assistants d'éducation (4 à plein-temps)

- ✓ 2 services civiques universels
- ✓ Infirmière : présente dans l'établissement 2 journées par semaine.
- ✓ PsyEn : présent dans l'établissement ½ journée par semaine.
- ✓ Professeur documentaliste : à temps-plein.
- ✓ Médecin scolaire : se déplace à la demande de l'établissement.
- ✓ Assistante sociale : présente une journée par semaine depuis la rentrée 2012
- ✓ Professeurs : une équipe de 34 professeurs.

2.2 – Elèves :

- ✓ 2024/2025 : 420 élèves (effectif stable après une augmentation pendant trois ans, dont 48.1% sont boursiers)
- ✓ Zone de recrutement : tous les villages du canton et quelques communes limitrophes du canton
- ✓ Catégories socioprofessionnelles :

| | EFF MOY | %FILLES | %PCS FA | %PCS FB | %PCS MY | %PCS DF |
|---------------|--------------------|----------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| ETABLISSEMENT | 420 | 51.9 | 9 | 8 | 44 | 37 |
| DEPARTEMENT | | | 16 | 12 | 34 | 34 |
| ACADEMIE | | | 21 | 13 | 31 | 31 |
| FRANCE | | | 24 | 14 | 26 | 33 |

- ✓ 85% d'élèves demi-pensionnaires.

2.3 – Traitement des absences :

- ✓ Gestion informatisée des absences avec le logiciel PRONOTE
- ✓ Familles averties téléphoniquement ou par SMS dès le repérage de l'absence, un courriel ou un courrier suit si la famille ne se manifeste pas
- ✓ Absentéisme : en hausse ces dernières années

2.4 – Particularités de l'établissement :

- ✓ Origine géographique des élèves sur 15 communes.
- ✓ Faible pourcentage d'élèves habitant Rieux-Minervois (82 élèves, soit 21% - 16.6 % en classe de 6ème à la rentrée 2024)

- ✓ Effectif raisonnable par classe : taux d'encadrement de 24.7 élèves par classe, tous niveaux confondus. (25.5 en 6^e à la rentrée 2024).
- ✓ Grand nombre de projets pédagogiques et éducatifs, d'actions menées dans le cadre du CESC
- ✓ Dynamisme de l'UNSS (129 licenciés sur 420 élèves soit 1 élève sur 3 = 32,25 %).

3 – Points forts & points faibles

| | POINTS FORTS | POINTS FAIBLES |
|--|---|---|
| ACCUEIL & SECURITE ELEVES ORGANISATION DU SERVICE | <ul style="list-style-type: none"> ✓ bon niveau d'encadrement par les assistants d'éducation ✓ contrôle satisfaisant des présences/absences ✓ très bon contrôle des sorties lors des modifications d'emplois du temps ✓ espaces récréatifs vastes ✓ bureaux vie scolaire, bureau du PsyEn et nouvelle infirmerie agréables ✓ bonne entente globale de l'équipe ✓ bonne connaissance des élèves, des familles et du milieu ✓ Mise en place d'un tutorat A.E.D./niveau ✓ ancienneté des A.E.D. dont la plupart sont des anciens élèves donc bonne connaissance des élèves et mémoire de l'établissement | <ul style="list-style-type: none"> ✓ difficultés de surveillance dues aux espaces nombreux constituant autant d'unités séparées ✓ problème de zones non-délimitées et des recoins difficiles à surveiller ✓ non-respect des punitions par les élèves « difficiles » pour malmener l'autorité des A.E.D. et des professeurs ✓ maîtrise de l'outil informatique et de ces logiciels |

| | POINTS FORTS | POINTS FAIBLES |
|--|--|--|
| CONTRIBUTION EDUCATIVE ET CITOYENNE | REGLEMENT INTERIEUR | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ✓ règlement intérieur lourd (11 pages) révisé et corrigé en 2022 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ règlement intérieur lourd (11 pages) mal intégré par les élèves et connu approximativement des collégiens et des parents |

| FORMATION DES DELEGUES | |
|---|---|
| <p>✓ programme mis en œuvre une fois par an, avec la seule participation du CPE et une intervention rapide du chef d'établissement</p> | <p>✓ récurrence des thématiques proposées d'année en année</p> |
| PAUSE MERIDIENNE | |
| <p>✓ participation appréciée des élèves aux ateliers artistiques et sportifs mis en œuvre</p> <p>✓ terrains sportifs diversifiés favorisant diverses activités sportives</p> <p>✓ bonne fréquentation aux activités proposées par l'U.N.S.S.</p> <p>✓ satisfaction des élèves à l'ouverture du C.D.I. à 13h00</p> <p>- aménagement des emplois du temps pour permettre plus de fluidité lors de la demi-pension</p> | <p>✓ difficultés de pérenniser les activités d'année en année et problèmes d'assiduité</p> <p>✓ impossibilité de faire passer tous les demi-pensionnaires prioritaires à la cantine dans le créneau 12h30-13h00</p> |

| | POINTS FORTS | POINTS FAIBLES |
|-------------------------------------|---|--|
| CONTRIBUTION PEDAGOGIQUE | CESC | |
| | ✓ Dynamisme du CESC : variété des actions conduites, responsabilité et engagement du comité de pilotage | ✓ Accentuer les relais pédagogiques en classe avec les professeurs référents par action |
| | A.S.S.R. | |
| | ✓ Excellente participation et taux de réussite important | ✓ ASSR seulement pris en charge par le C.P.E. et la vie scolaire |
| | SOUTIEN SCOLAIRE | |
| | ✓ Soutien pédagogique (M.A.P. méthodes pour apprendre) sur l'emploi du temps des élèves. ✓ Participation du C.P.E. aux conseils de classe qui permettent de cibler les élèves en difficulté ✓ Favoriser la mise en place des P.P.R.E., P.A.P., P.P.S., P.A.I. | ✓ Difficultés à concilier le soutien pédagogique avec les aléas des emplois du temps modifiés, des permanences régulières et des tâches administratives ✓ Difficultés à mobiliser tous les enseignants pour réaliser le soutien scolaire . |
| | METHODES POUR APPRENDRE | |
| | AIDE AUX DEVOIRS | |
| | ✓ Relation personnalisée et améliorée avec les élèves ✓ Valorisation les efforts des élèves ✓ Mise en place de méthodes pour apprendre par les professeurs | ✓ Difficulté à fidéliser les élèves à méthodes pour apprendre ✓ démotivation d'élèves de 4 ^{ème} & 3 ^{ème} en échec scolaire (temps vécu comme une garderie pour certains) |
| | CONSEILS DE CLASSE | |
| EQUIPE EDUCATIVE - E.S.S. | | |

| | | |
|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la liaison vie scolaire et équipes pédagogiques ✓ Participation des A.E.D. aux équipes éducatives | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre la remontée d'informations émanant de l'équipe enseignante |
|--|--|--|

5 - Diagnostic

Le collège Pierre et Marie Curie, établissement rural à effectif très modéré, scolarise un public d'élèves issus majoritairement de milieux socio professionnellement défavorisés. Les élèves, pour la plupart, sont originaires de petites communes limitrophes autour du chef-lieu de canton Rieux-minervois.

Les actions menées dans le cadre du projet d'établissement, qu'ils s'agissent des sorties pédagogiques à vocation culturelle et sportive, ou des actions menées dans le cadre du CESC contribuent à rompre l'isolement du collège au point de vue socioculturel notamment.

L'implication importante des personnels Vie Scolaire et des professeurs, ainsi que leur sens aigu des responsabilités dans le cadre de leurs missions spécifiques et complémentaires, facilite la communication avec les parents d'élèves et permet, par la même occasion, la résolution de situations problématiques ou conflictuelles.

Les relations nouées entre les divers partenaires de la communauté éducative sont cordiales et confiantes. Un groupe de parents d'élèves, faisant partie du F.S.E. et de l'association sportive soutient et renforce la dynamique autour du collège (par exemple avec l'organisation d'une tombola, le financement de nombreuses sorties pédagogiques et voyages).

Les différents dispositifs de soutien pédagogique mis en œuvre et de professeurs volontaires (dans le cadre de méthodes pour apprendre), viennent appuyer l'ambition du projet d'établissement qui tend à privilégier la réussite de tous les élèves, et plus particulièrement ceux en difficulté.

Le dispositif de soutien scolaire (méthodes pour apprendre) n'est pas toujours être respecté avec régularité, à cause des problèmes d'assiduité et de la réticence des parents.

La plus-value pédagogique mériterait d'être évaluée dans un processus de concertation entre professeurs et vie scolaire.

6 – Axes de progrès / Objectifs / Actions & Indicateurs d'évaluation

Certaines actions menées à ce jour, au regard des objectifs qu'elles sous-tendent, seront poursuivies.

A ce titre, on peut citer :

Dans le domaine de l'accueil et la sécurité des élèves, l'organisation du service

- ✚ Le contrôle des entrées et sorties d'élèves
- ✚ Le repérage des situations d'absentéisme

Dans le domaine de la contribution éducative et citoyenne

- ✚ La formation des délégués-élèves

Dans le domaine de la contribution pédagogique

- ✚ Les actions menées dans le cadre du CESC
- ✚ Le G.S.E.D. cellule de veille afin de repérer et proposer des solutions pour les situations problématiques d'élèves
- ✚ Les actions menées dans le cadre de méthodes pour apprendre
- ✚ Le soutien pédagogique proposé
- ✚ L'orientation des élèves

Complémentairement, certaines actions seront tout particulièrement développées. En voici la liste :

| Objectifs | Actions à mettre en œuvre | Indicateurs d'évaluation |
|--|--|---------------------------------------|
| AXE DE PROGRÈS N°1 : ACCUEIL & SECURITE ELEVES, LIAISON CM2/6^{ème}, ORGANISATION DU SERVICE | | |
| ✓ Délimiter plus précisément les espaces récréatifs autorisés ✓ Définir un aménagement des espaces par des portes ou des portails | ✓ Signalétique au sol Maintien de la commission d'harmonisation avec la participation des enseignants de 6 ^e Mis en place du projet NEFLE qui a été bien subventionné | ✓ Réalisation des mesures préconisées |

| | | |
|---|--|---|
| | | |
| AXE DE PROGRÈS N°2 : CONTRIBUTION ÉDUCATIVE ET CITOYENNE | | |
| RÈGLEMENT INTERIEUR | | |
| <p>✓ Reconquête du Règlement Intérieur</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une heure de vie de classe avec les pp + un membre de la vie scolaire ✓ Trier les informations importantes du RI en vue d'une meilleure application ✓ Mettre une version simplifiée en ligne sur le site internet du collège ✓ Une salle pour les exclusions et les retenues pour éviter de perturber l'étude | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'heures de vie de classe/année/division ✓ Statistiques sur l'évolution du nombre de retenues et des exclusions de cours (hors observations du champ pédagogique) ✓ Nombre de commissions éducatives et de conseils de discipline réalisés |

FORMATION DES DÉLÉGUÉS

| | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Associer les délégués à leur formation | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir avec les délégués les thèmes à aborder ✓ Communiquer l'ordre du jour de la réunion et l'intervenant ✓ Inviter des intervenants dans les séances de formation | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Indice de satisfaction des délégués élèves en fin d'année par un questionnaire anonyme |
|--|--|--|

PAUSE MÉRIDIENNE

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter l'accès informatique le midi ✓ Se confronter aux autres ✓ Développer les ateliers encadrés | <ul style="list-style-type: none"> ✓ utiliser les postes du CDI ou de l'E.P.N. avec une liste déposée à la vie scolaire ou au CDI ✓ Rechercher des associations agréées ✓ Participer aux concours (Bombyx, Calcul mental,...), aux compétitions UNSS).... ✓ Tirer profit des associations existantes (anciens combattants, ...) | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Statistique de l'utilisation des postes informatiques au CDI ✓ Evaluation du nombre d'associations intervenantes ✓ Nombre d'élève participants |
|--|---|--|

ABSENTÉISME

| | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Baisse du taux d'absentéisme | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Meilleure connaissance de « PRONOTE » pour la saisie des absences et les statistiques ✓ Convocation des familles en cas d'absences répétées avant l'envoi d'un signalement à la DSDEN | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ½ journées d'absence - Nombre de rencontres avec les parents - Nombre de signalements à la DSDEN |
|--|--|--|

| | | |
|---|--|--|
| | ✓ Travail de suivi des élèves absentéistes par le G.S.E.D. | - Nombre d'élèves suivis par le G.S.E.D. |
| AXE DE PROGRÈS N°3 : CONTRIBUTION PÉDAGOGIQUE | | |
| CESC | | |
| ✓ Accentuer les relais pédagogiques | ✓ définir l'intervention pédagogique qui sera conduite par un professeur, en amont ou en aval | ✓ Nombre d'heures de cours dévolues aux relais pédagogiques |
| ASSR | | |
| ✓ Associer des professeurs au professeur documentaliste et au CPE | ✓ Intégrer des actions ASSR à l'éducation civique avec prise en charge par un professeur référent en organisant les séances sur les trimestres 2 & 3 | ✓ Nombre de professeurs impliqués dans le projet ASSR ✓ Taux de réussite à l'ASSR |

G.S.E.D.

| | | |
|-----------------------------------|---|---|
| ✓ Développer la dynamique du GSED | ✓ Déterminer un adulte référent (professeur principal) par élève suivi en G.S.E.D. ✓ Examiner la situation des élèves en collaboration avec l'adulte qui a effectué le signalement ✓ Envisager pour un élève en difficulté en 6 ^e & 5 ^e des solutions alternatives le plus tôt possible | ✓ Nombre de situations d'élèves examinées |
|-----------------------------------|---|---|

SOUTIEN SCOLAIRE

| | | |
|---|--|--|
| ✓ Valorisation du soutien scolaire dans l'emploi du temps ✓ Expliquer à l'élève et aux parents l'intérêt d'un soutien scolaire ✓ Favoriser la liaison entre vie scolaire, AESH et professeurs | ✓ Indiquer dans l'emploi du temps remis à l'élève en début d'année une plage horaire libellée « Méthodes pour apprendre ou permanence » ✓ Entretien individuel et « contrat » avant de valider le dispositif ✓ Associer la vie scolaire et les A.E.S.H. aux résultats des élèves | ✓ Présence du Chef d'établissement ou du CPE à chacun des conseils de classe |
|---|--|--|

METHODES POUR APPRENDRE

| | | |
|---|---|--|
| ✓ S'assurer de la motivation des élèves pour participer à méthodes pour apprendre | ✓ Dès le constat d'une situation, organiser une rencontre avec l'élève et la famille sous la tutelle du CPE | ✓ Nombre et suite des entretiens d'évaluation d'élèves démotivés |
|---|---|--|

ORIENTATION DES ELEVES

| | | |
|--|--|--|
| ✓ Favoriser une orientation pertinente et partagée | ✓ Mise en place de dispositif d'aide à l'orientation et le parcours avenir | ✓ Nombre d'heure d'orientation 3 ^e , Nombre d'élève participant au projet en route, Nombre d'élèves visitant les C.F.A., les portes ouvertes des lycées, E.P.I. |
|--|--|--|

| | | |
|--|--|---|
| | | Découverte du monde professionnel, les ambassadeurs |
|--|--|---|

7- Conclusion

En cohérence avec le projet d'établissement, le projet vie scolaire permet une sensibilisation des différents partenaires de la communauté éducative au déroulement le plus satisfaisant possible de la scolarité des élèves, tant en classe que hors de la classe.

Organisé autour de trois domaines majeurs, le projet de vie scolaire n'a de cesse de placer la dominante pédagogique et éducative au cœur des préoccupations des personnels et parents d'élèves du collège.

PROJET EPS COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE

SOMMAIRE

I) CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

- 1 °) Situation géographique
- 2 °) Population
- 3 °) Répartition des classes.

II) ORGANISATION DE L'EPS

- 1 °) Installations
- 2 °) Equipe pédagogique
- 3 °) Programmation
- 4 °) Règlement intérieur propre à l'EPS

III) TEXTES OFFICIELS

- 1°) Finalités de l'EPS
- 2°) Sécurité : natation et APPN
- 3°) Inaptitudes totales et partielles

IV) OBJECTIFS DU COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE

- 1 °) Projet d'établissement
- 2 °) Objectifs spécifiques à l'EPS

V) PROJETS PARTICULIERS

- 1 °) Option APPN
- 2 °) Stage plein air
- 3 °) Sorties plein
- 4 °) Rencontre CM2-6^{ème}
- 5°) Journée d'intégration 6ème

VI) FICHES APSA

Le projet EPS doit s'articuler autour d'une triple réflexion : réflexion éducative centrée sur les activités de l'enseignant et les finalités éducatives - réflexion didactique centrée sur les réactions de l'élève face aux activités enseignées - réflexion pédagogique centrée sur la relation enseignant - élève.

I) CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

1 °) Situation géographique

Le collège Pierre et Marie Curie de Rieux Minervois est un collège rural audois situé dans la plaine minervoise, à 25 kms à l'Est de Carcassonne et à 40 kms à l'ouest de Narbonne.

Cet éloignement des villes nous pose parfois problème en EPS quand il s'agit de louer des transports scolaires. Le tarif proposé par les différentes sociétés de transport est souvent très excessif et nous empêche parfois de réaliser des sorties scolaires.

En outre, très peu d'élèves ont une pratique sportive en club car il existe peu d'associations sportives proche de Rieux Minervois et ils sont souvent contraints de se déplacer jusqu'à Carcassonne.

2°) Population

Le collège accueille environ 430 élèves. Parmi les indicateurs marquants de cet établissement, le contexte social est un facteur important. Le taux de CSP défavorisées y est en effet plus élevé que la moyenne académique et départementale. En effet le taux de chômage y est plus élevé que la moyenne audoise (déjà supérieure à la moyenne régionale, cette dernière étant elle-même supérieure à la moyenne nationale). A noter également une partie de la population très « mobile » et de très nombreuses entrées et sorties en cours d'année scolaire.

En plus de l'éloignement des villes, certaines familles n'ont pas les moyens d'inscrire leurs enfants dans un club. L'EPS et l'Association Sportive du collège sont primordiales afin que chaque enfant ait une pratique physique régulière.

Cet état des lieux doit être accompagné d'un constat. Le manque réel d'ambition scolaire qui se traduit tout à la fois dans les demandes d'orientation post 3ème et dans le taux de réussite au DNB. De même, l'éloignement de la SEGPA engendre de nombreux refus d'orientation des familles (dès l'école primaire) ce qui entraîne des conséquences quelquefois dramatiques sur la scolarité de quelques élèves qui arrivent en 3ème sans maîtrise du socle commun.

Nous essayerons durant les cours d'EPS, par nos différents choix didactiques, de placer les élèves en situation de réussite afin de renforcer chez eux leur estime de soi et de les motiver à poursuivre les efforts consentis.

3°) Répartition des classes

En 2024 :

| 6ème | 5ème | 4eme | 3eme |
|------|------|------|------|
| 4 | 4 | 5 | 4 |

II) ORGANISATION DE L'EPS

1 °) Installations

Intra-muros : un petit gymnase

Extra-muros, mis à disposition par la commune :

Un terrain vague en herbe

Un sautoir en longueur avec une piste cendrée.

Un terrain de hand Ball extérieur.

Une salle polyvalente avec un terrain de hand intérieur.

2 °) Equipe pédagogique

En 2024 : 3 postes d'enseignants certifiés : Nathalie COLLAS, Julien GIEULES, Mickael MARRILLAT + 3h M. Bonnet

3 °) Programmation

| | Cycle 3 | Cycle 4 | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------|
| | 6° | 5° | 4° | 3° |
| CA 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée | Multi activités athlétiques (longueur, lancer, vitesse) | Relais | 1/2 fond Haies | 1/2 fond Relais Haies |
| CA 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés | Natation | Course d'orientation Voile (Sous forme de stage) | | |
| CA 3 : S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique | Danse Gymnastique | Gymnastique | Acrosport | Acrosport |
| CA 4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel | Tennis de table Rugby Lutte | Badminton Basket Ultimate | Handball Tennis de Table Volley | Handball Badminton Volley |

4°) Règlement intérieur propre à l'EPS

L'EPS est un cours obligatoire et se déroule dans des installations sportives mises à disposition. Une tenue spécifique est exigée (baskets, jogging, 3 oublis entraîneront une punition). Les élèves y sont conduits par les professeurs. Les élèves dispensés occasionnellement sur demande des parents (à l'aide des pages spécifiques du carnet de correspondance) doivent se présenter au professeur d'EPS qui les garde en cours ou les envoie en permanence.

Ce règlement est présent dans le carnet de correspondance des élèves et il est signé par les élèves et leur famille. Il est lu, expliqué et commenté par le professeur principal et le professeur EPS en début d'année scolaire.

III) TEXTES OFFICIELS

1°) Finalités de l'EPS

L'EPS aide filles et garçons à acquérir de nouveaux repères sur eux et sur les autres, de nouveaux pouvoirs moteurs et gagner en efficacité. Les adolescents apprennent à :

- Respecter la règle
- S'engager dans une démarche de projet
- Prendre des responsabilités
- Se connaître et se préserver

En s'appuyant sur les différentes APSA, l'EPS doit contribuer à valider les 5 domaines de compétences du socle commun qui contribueront à obtenir le DNB :

- **Les langages pour penser et communiquer**
- **Les méthodes et outils pour apprendre ;**
- **La formation de la personne et du citoyen**
- **Les systèmes naturels et les systèmes techniques ;**
- **Les représentations du monde et l'activité humaine.**

L'EPS permettra également de développer des compétences réparties dans 4 champs d'apprentissage :

| Champs d'apprentissage | Compétences Générales |
|--|---|
| CA 1 : PRODUIRE UNE PERFORMANCE OPTIMALE, MESURABLE À UNE ÉCHÉANCE DONNÉE | Développer ses ressources physiologiques, acquérir des coordinations motrices complexes et des techniques sportives spécifiques pour améliorer et stabiliser des performances mesurées dans le temps ou l'espace, dans un milieu terrestre ou aquatique normé. S'approprier un vocabulaire adapté pour décrire la motricité d'autrui et la sienne |

| | |
|---|--|
| <p>CA 2 : ADAPTER SES DÉPLACEMENTS À DES ENVIRONNEMENTS VARIÉS</p> | <p>Construire une motricité adaptée aux spécificités du milieu pour assurer une continuité dans le déplacement. S'approprier un système de communication adapté aux caractéristiques du milieu pour communiquer avec ses partenaires</p> |
| <p>CA 3 : S'EXPRIMER DEVANT LES AUTRES PAR UNE PRESTATION ARTISTIQUE ET / OU ACROBATIQUE</p> | <p>Enrichir le répertoire de formes corporelles et la qualité du mouvement par l'acquisition de techniques spécifiques (rotation, renversement, porter, manipulation d'engins...) pour produire un impact sur des spectateurs ou des juges. Interagir avec ses partenaires, dans le cadre du projet prévu, à l'aide d'une communication non verbale. Réaliser des formes corporelles pour communiquer des intentions et des émotions</p> |
| <p>CA 4 : CONDUIRE ET MAÎTRISER UN AFFRONTEMENT COLLECTIF OU INTERINDIVIDUEL</p> | <p>Acquérir et stabiliser des techniques et tactiques sportives spécifiques (décalages, démarquages, formes de corps, frappes de balle...) pour faire évoluer un rapport d'opposition en sa faveur. S'approprier un système de communication et de contre-communication pour mettre en œuvre des projets stratégiques collectifs ou individuels</p> |

5 compétences générales de l'EPS :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils.
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

2°) Sécurité :

Natation Cf circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017

Responsabilité des enseignants

La mission des enseignants est non seulement d'organiser leur enseignement mais aussi d'assurer la sécurité des élèves. Pour le second degré, l'enseignement de la natation est assuré par l'enseignant d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe, comme pour toutes les activités d'EPS.

L'enseignant veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels ou bénévoles (cf. annexe 1). Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

Normes d'encadrement à respecter

Dans le second degré, l'enseignement est assuré par l'enseignant d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe, comme pour toutes les activités d'EPS.

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe.

Conditions matérielles d'accueil

Pendant toute la durée des apprentissages, l'occupation du bassin doit être appréciée à raison d'au moins 5 m² de plan d'eau par élève présent dans l'eau, pour des collégiens ou des lycéens. La surface à prévoir nécessite des ajustements en fonction du niveau de pratique des élèves, notamment au lycée.

L'enseignement de la natation: aspects pédagogiques

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes.

La réussite au test d'aisance aquatique (cf. annexe 4), ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager » (cf. annexe 3), permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

Dans le second degré

L'établissement met en place l'enseignement de la natation au regard des objectifs fixés par les programmes : cet enseignement s'inscrit dans le projet pédagogique EPS et le projet d'établissement. Les modalités d'organisation et d'encadrement retenues pour la totalité des élèves sont fixées par le chef d'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique. Conformément à celles-ci, l'équipe pédagogique répartit les élèves en classes ou en groupes classes, ou selon toute autre modalité d'organisation adaptée aux équipements, après avoir vérifié si les élèves ont déjà obtenu l'ASSN et apprécié le niveau de compétence en natation.

Pour satisfaire aux exigences des programmes d'enseignement, il appartient à l'établissement de mettre en place des actions destinées aux élèves non-nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur. Le cas des élèves en situation de handicap ou d'aptitude partielle doit faire l'objet d'une attention particulière, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation.

Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré Cf annexes circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017

L'enseignement et la pratique volontaire des APPN s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève. Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement. De plus, elles renforcent la solidarité et la coopération. En vivant des situations éloignées du quotidien, les élèves apprennent à observer, écouter, prendre conscience de leurs limites et ainsi mieux les repousser sans jamais les dépasser.

Ces activités constituent en premier lieu un champ d'apprentissage spécifique de l'éducation physique et sportive (EPS), discipline obligatoire tout au long de la scolarité. Ainsi, les programmes d'EPS des collèges et des lycées prévoient que les élèves doivent s'éprouver tout au long de leur scolarité au contact de ces (APPN) : escalade, course d'orientation, VTT, canoëkayak, voile, etc. En fonction de l'APPN pratiquée, chaque projet EPS doit permettre aux élèves de développer des compétences pour « se déplacer en sécurité en s'adaptant à des environnements variés naturels ou artificiels ».

Ces activités peuvent être également proposées dans le cadre des enseignements facultatifs ou de complément, des sections sportives scolaires, des associations sportives dans le cadre des activités de l'UNSS, et des stages APPN. Les sections à projet qualifiant doivent faire l'objet de recommandations particulières.

I. Principes généraux pour l'enseignement et la pratique des activités physiques de pleine nature

Une vigilance renouvelée des enseignants d'EPS est attendue quant à la sécurisation des pratiques et à la gradation nécessaire des niveaux d'engagement proposés aux élèves selon l'offre de formation développée dans l'établissement. Il s'agit de rappeler les conditions dans lesquelles une séance ou une leçon doit respecter les principes et les règles de sécurité active et passive optimale. Ces règles ne doivent pas être perçues comme une entrave ou une contrainte à la pratique professionnelle mais plutôt comme une ressource devant alimenter des gestes professionnels qui devront être régulièrement actualisés dans le cadre de la formation continue, en particulier pour les enseignants ayant besoin d'une formation spécifique, et enseignés dans la formation initiale.

I.1 Des activités proposées dans un cadre scolaire

L'Ecole est d'abord et avant tout un lieu d'apprentissage pour tous les élèves. Les compétences visées par l'apprentissage scolaire des APPN sont riches et dépassent les strictes compétences sécuritaires. C'est en effet par son objectif d'éducation et de formation que l'EPS se distingue du sport pratiqué à l'extérieur de l'Ecole. Cependant et parce que l'EPS est une discipline obligatoire s'adressant à tous les élèves la sécurité est une exigence. La sécurité se définit comme l'absence de risque inacceptable pouvant objectivement mettre en cause l'intégrité physique des élèves. Dès lors, l'attachement à cette dernière est une préoccupation centrale de tous les acteurs, surtout dans l'enseignement des APPN où la dimension sécuritaire est prononcée.

I.2 La sécurité, une exigence

Par l'apprentissage et la pratique des APPN, la formation vise l'acquisition progressive d'une pratique autonome tout en garantissant la sécurité optimale des élèves. L'idée centrale de toute démarche commune aux APPN est donc de permettre d'éduquer les élèves, futurs citoyens pratiquant les sports de nature, à la prise de risque subjective, calculée et réfléchie. Elle suppose que les élèves puissent être confrontés à des situations présentant un risque subjectif réel dans des conditions de sécurité optimale précisées par des recommandations dans la présente circulaire. Cela permettra aux équipes et/ou à l'enseignant d'établir un protocole adapté, en prenant en compte les conditions spécifiques, ponctuelles de la séance (lieu, météo, classe, etc.). De ce fait, l'enseignant doit s'organiser pour garantir de façon pleine et entière une chaîne de sécurité et une chaîne de contrôle fiables. Elles ne peuvent être déléguées.

Si l'intervention de l'élève dans la chaîne de sécurité et la chaîne de contrôle peut être un procédé de nature pédagogique permettant de sensibiliser les élèves à l'acquisition d'une compétence, cette modalité nécessite une vigilance accrue de la part de l'enseignant. Cela ne garantit pas que les élèves agissent sans faire d'erreur d'une leçon à l'autre. Mais il existe pour l'enseignant EPS une obligation professionnelle de contrôle des activités de ses élèves et de garantie de leur sécurité. De façon constante, l'élève ne peut se substituer à l'enseignant dans un contrôle final nécessaire à la pratique en sécurité. S'il ne s'agit pas de remettre en cause la liberté pédagogique de l'enseignant, la sécurité des élèves relève avant tout de sa responsabilité

1.3 Apprendre à l'élève à renoncer, une compétence à part entière

La conception même des APPN repose sur deux idées centrales : partir-revenir en sécurité et garder la possibilité de renoncer. Pour l'enseignant, il peut s'agir par exemple de renoncer à la sortie en raison d'une météo défavorable et, pour l'élève, de renoncer dans l'instant à un itinéraire envisagé, s'il est jugé trop risqué ou dangereux. Apprendre à renoncer fait partie des compétences visées en EPS ([Programmes EPS du cycle 4](#)).

1.4 Des cadres de pratique à différents niveaux d'engagement

Il apparaît indispensable de distinguer des niveaux d'engagement différents selon que l'on se situe dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS, d'un enseignement optionnel ou d'une pratique au sein de l'association sportive, d'une section sportive scolaire, d'une section à projet sportif particulier ou d'un stage APPN.

- Dans le cadre d'un enseignement obligatoire, on peut viser un niveau de compétence exigeant intégrant l'éducation au risque et à la sécurité avec un engagement adapté aux ressources des élèves.
- Dans les dispositifs où les élèves sont volontaires et qui ne débouchent pas sur des certifications comme les sections sportives scolaires et l'association sportive, les équipes pédagogiques doivent être en mesure d'évaluer le niveau d'engagement permettant de susciter l'intérêt des élèves, avec le souci constant de les éduquer au risque et à la sécurité.
- Quand un dispositif spécialisé qualifiant forme les élèves à des activités à risque, en particulier dans les environnements spécifiques définis dans le code du sport, alors des conditions plus strictes doivent s'imposer au niveau académique : validation des lieux de pratique par les inspecteurs avec l'appui d'un groupe d'enseignants experts, voire qualification renforcée de l'encadrement. Une harmonisation des cadrages académiques apparaît nécessaire, notamment quand le cadre de pratique d'une activité est semblable ou très proche d'une région à l'autre.

1.5 Organisation au sein de l'établissement

Il convient d'inviter les enseignants à s'engager et à évoluer avec des effectifs d'élèves réduits, adaptés aux configurations matérielles et géographiques. Les niveaux de compétences des élèves sont également des paramètres décisifs de sécurité dans ce type d'activités. On veillera à ce qu'ils soient relativement homogènes : par exemple, au travers de dédoublements en plusieurs ateliers simultanés, par des co-interventions permises au collège (article 7 de l'arrêté du 19 mai 2015) ou des organisations propres au projet d'établissement. Dans ce cadre, on ne peut qu'inviter les équipes enseignantes, avec les chefs d'établissements dans le cadre notamment du projet d'établissement, à consulter les recommandations et les taux d'encadrement préconisés par les fédérations sportives délégataires.

1.6 Spécificité des APPN organisées dans le cadre du cycle 3

Pour le collège, dans le cadre du cycle 3, certaines activités peuvent concerner à la fois des élèves d'élémentaire et des élèves collégiens. Les modalités d'encadrement font alors l'objet d'une concertation entre les enseignants sous la responsabilité du chef d'établissement et du directeur d'école. Les interventions conjointes avec des groupes mixtes d'élèves des premiers et seconds degrés sont encouragées mais doivent faire l'objet d'une formalisation écrite entre l'établissement et l'école pour préciser l'organisation pédagogique envisagée.

4°) Inaptitudes

L'inaptitude sportive : elle ne peut être prononcée que par un membre du corps médical. On distinguera plusieurs types d'inaptitudes :

- Inaptitude partielle si une partie du corps ne peut être mobilisée dans les conditions ordinaires,
- Inaptitude temporaire si l'élève ne peut pratiquer d'activités sportives une partie de l'année ou d'un cycle d'enseignement,
- Inaptitude permanente si elle dure toute l'année.

L'inaptitude sportive est obligatoirement prononcée par un certificat médical. Par ce qui est prescrit par ledit certificat, l'enseignant sera en mesure d'adapter son enseignement aux possibilités de l'élève, pour lui permettre de s'engager dans le développement de compétences à la mesure de ses possibilités, tout en poursuivant des finalités liées à la sécurité, la responsabilité, l'autonomie qui s'intègrent dans les programmes d'E.P.S.

En conclusion, la prise en charge en E.P.S. des cas d'inaptitudes (partielles ou totales) résulte d'un travail concerté entre enseignants et membres du corps médical en relation avec les élèves et leur famille. 2.23.2 : La dispense d'E.P.S. : elle consiste à exonérer l'élève de suivre un cours. Elle est déterminée par un certificat médical mais pas seulement. Le chef d'établissement et les enseignants, garants du respect de l'obligation scolaire ont aussi la possibilité de délivrer un avis. Il s'agit, néanmoins, d'une mesure qui ne sera prise que lorsque toutes les possibilités d'adaptation ou d'aménagement de la pratique auront été envisagées, sans pouvoir être mises en œuvre.

Le matériel et les locaux sont gracieusement mis à disposition des élèves. En cas de dégradation, une réparation financière ou un remplacement à l'identique sera demandé à la famille.

IV) OBJECTIFS DU COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE

1 °) *Projet d'établissement*

L'équipe EPS s'inscrit dans la politique poursuivie par le collège Pierre et Marie Curie qui est exprimée dans le projet d'établissement. Il faut noter que 2 professeurs d'EPS sont professeurs principaux. Les principaux objectifs du projet d'établissement à atteindre sont les suivants :

Objectif n°1 : garantir un continuum d'apprentissage au service de l'ambition et de la réussite de tous

Objectif n°2 : Bien vivre, bien être, bien apprendre, bien travailler dans le cadre des valeurs que porte l'école de la République

Objectif n°3 : Prendre en compte les temps de l'enfant et de l'élève de la petite enfance à son insertion professionnelle

2°) Objectifs spécifiques à l'EPS

Dans chacun des cycles, les enseignants essayent de fonctionner autour de trois axes de travail prioritaires :

- Susciter du plaisir dans la pratique sportive afin que chaque élève progresse et développe ses ressources et ait envie de continuer une pratique physique en dehors du collège
- Consentir des efforts pour privilégier le développement des habilités motrices grâce aux APSA pratiquées
- Développer l'autonomie et la responsabilité. Favoriser l'entraide entre les élèves

V) PROJETS PARTICULIERS

1°) Option Activités Physiques de Pleine Nature

Pour les classes de 5^{ème}, les élèves le désirant ont la possibilité de s'inscrire à l'option

APPN qui consiste à avoir 3 heures supplémentaires d'EPS afin de découvrir des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer. Cet enseignement est assuré par Monsieur Gieules, l'un des 3 professeurs d'EPS. Les élèves de cette option seront dirigés vers l'association sportive du collège afin de participer aux sorties escalade et aux différents raids organisés par le service départemental UNSS ?

2°) Stage plein air voile et course d'orientation

Destiné à tous les élèves de niveau 5^{ème}, un stage voile et course d'orientation de 3 jours a lieu chaque année au mois de juin. Il se déroule à Narbonne en partenariat avec l'école de voile de la nautique. Il consiste à découvrir les activités catamaran et course d'orientation.

3°) Sorties plein air

Organisation de sorties escalade ou spéléologie en partenariat avec le service des sports de l'agglomération carcassonnaise qui nous alloue 3 intervenants diplômés afin d'encadrer nos élèves dans des conditions de sécurités optimales.

RUGBY

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

| Domaine du socle commun | Eléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|---|---|--|
| D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <ul style="list-style-type: none"> • Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. • Accepter le résultat de la rencontre et savoir l'analyser avec objectivité. • S'inscrire dans un projet de jeu pour rechercher le gain du match. • Adapter son engagement moteur en fonction de son état physique et du rapport de force. • Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. | <p>S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Capacités :</u> • Contrôle et précision des passes pour jouer en équipe • Aller de l'avant pour gagner du terrain • Protéger son ballon • Fixer la défense puis jouer dans les espaces libres • Apporter du soutien au porteur de balle • Maîtriser des techniques défensives pour intervenir en toute sécurité (ceinturage, poussée, plaquage). • Savoir cadrer l'adversaire pour l'empêcher de prendre de la vitesse |
| D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre | Travailler en équipe | <ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire dans un projet collectif en se distribuant des rôles | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Connaissances</u> • Connaitre les règles de sécurité et le règlement de l'activité. |
| D3 : La formation de la personne et du citoyen | <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et respecter les règles communes • Exploiter ses facultés. | <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles • Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. • Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité | <ul style="list-style-type: none"> • Savoir alterner jeu groupé et jeu déployé. • <u>Attitudes :</u> |

| | | | |
|---|---|--|---|
| | | <p>et à l'organisation de la classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter. | <ul style="list-style-type: none"> • Gérer ses émotions • Respect de l'arbitre, de ses adversaires et de ses partenaires. |
| <p>D4 :</p> <p>Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p> | | | |
| <p>D5 :</p> <p>Les représentations du monde et de l'activité humain</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Construire des stratégies | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une stratégie pour rendre le rapport de force en sa faveur | |

NATATION Cycle 3

Savoir nager : repères d'évaluation

ATTENDUS DE FIN DE CYCLE (VALIDATION DU TEST SCOLAIRE DU SAVOIR NAGER)

| | | | | | | |
|--|---|--|--|---|--|---|
| A1 : entrer dans l'eau en chute arrière. | A2 : se déplacer sur le dos et sur le ventre sur deux distances de 15 mètres pour chaque déplacement. | A3 : réaliser un surplace vertical de 15 secondes. | A4 : s'immerger totalement pour franchir un obstacle de 1,5 mètre. | A5 : passer en position dorsale. Maintenir la position dorsale 15 secondes. | A6 : faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale. | A7 : mettre en œuvre les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé. |
|--|---|--|--|---|--|---|

CE QU'IL Y A À APPRENDRE

A1 - Entrer dans l'eau

- Accepter la chute arrière.
- Prendre des appuis pour s'équilibrer dans la position désirée à la surface.

A2 - Se déplacer

- Orienter ses appuis à contre sens du déplacement.
- Optimiser la surface d'appui des membres supérieurs et inférieurs.
- Gérer l'amplitude et la profondeur d'appui selon les besoins.
- Accélérer ses appuis dans l'eau.
- Glisser pour minimiser les freins générés par le déplacement du corps et par les retours des membres.
- Coordonner les actions propulsives des membres supérieurs et inférieurs.
- Synchroniser une respiration aquatique avec le mouvement de propulsion.

A3 - S'équilibrer sur place à la verticale

- Rétropédaler pour maintenir son corps à la position verticale.

A4 - S'immerger totalement pour agir

- Prendre des informations visuelles sous l'eau sans lunette.
- Se laisser remonter passivement et / ou remonter activement à la surface.

A5 - Passer en position dorsale. Maintenir la position dorsale 15 secondes.

- Aligner son corps pour augmenter les points d'appuis dans l'eau.
- Regarder de manière orientée vers le plafond, oreilles immergées.
- Utiliser ses bras pour stabiliser la position.

NATATION Cycle 4

CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

ATTENDUS DE FIN DE CYCLE (VALIDATION DU TEST SCOLAIRE DU SAVOIR NAGER)

CE QU'IL Y A À APPRENDRE

A6 - S'équilibrer pour changer de position

- S'équilibrer dans la nage pour éviter des phénomènes parasites (roulis, oscillations, serpentine...).
- Prendre des appuis pour passer de la position ventrale à dorsale ou inversement.
- Combiner changement de position et prises d'appuis pour faire demi-tour.

A7 - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

- Savoir identifier le personnel de surveillance.
- Savoir prendre une douche avant et après la baignade.
- Identifier les risques liés aux activités dans l'établissement de bain ou le milieu naturel fréquenté.
- Connaître ses compétences pour décider d'un engagement en toute sécurité.

ÉTAPES ET REPÈRES DE PROGRESSION

Vers le savoir nager

Étape 1 : objectifs d'apprentissage non atteints

Entre dans le bassin en grande profondeur par l'échelle ou le bord et s'équilibre à la surface.

Se déplace sur une courte distance (environ 15 mètres) sans reprendre d'appuis solides.

S'immerge pour passer sous une corde, une ligne d'eau à la surface.

S'équilibre en position dorsale à la surface.

Sait se doucher et appliquer les règles de sécurité à la piscine.

Étape 2 : objectifs d'apprentissage partiellement atteints

Saute du bord en grande profondeur et s'équilibre à la surface.

Se déplace en grande profondeur sur moins de 25 m et sans reprendre d'appui solide.

S'immerge pour passer dans un cerceau placé sous la surface de l'eau.

S'équilibre dans toutes les positions à la surface comme en profondeur.

S'allonge pour réaliser une glisse ventrale ou dorsale.

Sait appliquer les règles de sécurité de la piscine et exercer une surveillance active d'un camarade.

Connait les procédures d'alerte et d'urgence.

Étape 3 : objectifs d'apprentissage atteints (savoir nager)

Accepte la bascule arrière.

Se déplace en nage ventrale comme dorsale sur 25 mètres sans s'arrêter ni reprendre d'appui solide.

Se déplace en immersion en prenant des repères pour agir.

S'équilibre dans toutes les positions et passe d'une nage ventrale / dorsale sans s'arrêter.

Sait appliquer les règles de sécurité de la piscine et exercer une surveillance active d'un camarade.

Fait un demi-tour sans reprise d'appui.

Étape 4 : objectifs d'apprentissage dépassés

Plonge dans le grand bain à partir d'un plot.

Enchaîne 25 mètres ventral et 25 mètres dorsal.

Fait demi-tour par un virage en passant d'une nage ventrale à une nage dorsale ou réciproquement.

Remorque un objet flottant en réalisant un rétropédalage.

S'équilibre de manière verticale pendant plus de 15 secondes.

Va chercher un mannequin enfant immergé à 1,80 mètre et le remonte à la surface.

Observe et conseille un camarade.

Fait des liens entre ses compétences en natation et les activités aquatiques et leurs usages dans d'autres sports.

| Domaines du socle commun | Éléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|--|---|---|
| D1.4 Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <p>S'engager dans une APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et réaliser un projet de performance optimale. • Gérer son effort, faire des choix pour réaliser la meilleure performance dans au moins deux styles de nage (crawl et dos crawlé) • S'engager dans un programme de préparation individuel ou collectif. | Réaliser la meilleure performance possible sur une distance de 50 mètres en nage ventrale et dorsale | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Capacités</u> : • Développer des techniques de nage : équilibration, alignements, placement de la tête, traction, propulsion. • Savoir respirer sans rompre son alignement horizontal • Optimiser le rapport amplitude/fréquence • Savoir plonger pour reprendre la nage avec de la vitesse. • Effectuer un virage qui permet de créer de la vitesse. |
| D2 Des méthodes et des outils pour apprendre | <p>Organiser son travail</p> <p>Réaliser des projets</p> | Analyser sa course et se projeter pour faire mieux. | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Connaissances</u> : • Savoir s'échauffer avant l'effort |
| D3 La formation de la personne et du citoyen | <p>Faire preuve de réflexion et de discernement.</p> <p>Exploiter ses facultés.</p> <p>Comprendre et respecter les règles communes</p> | <p>Gérer son effort en fonction de repères internes (ressenti, pouls) et externe (distance, temps)</p> <p>Assumer les rôles de starter, de chronométreur, d'entraîneur, d'observateur.</p> <p>Aider ses camarades par le renseignement de fiches d'observations</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Savoir donner un départ de façon réglementaire. • Savoir chronométrer un nageur de façon précise. • Être capable de quantifier les facteurs de l'efficacité en calculant l'amplitude et la fréquence de nage. |
| D4 Les systèmes naturels et les | <p>Appliquer systématiquement et de manière</p> | <p>Evoluer dans un bassin aquatique de manière sécuritaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Attitudes</u> : • Connaitre et respecter les règles du centre aquatique et les règles d'hygiène |

| | | |
|---|---------------------------------|--|
| systemes techniques | autonome des regles de securite | |
| D5 Les representations du monde et de l'activite humaine | Construire des strategies. | |

DANSE

CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 : S'exprimer devant les autres par une prestation artistique

| Domaine du socle commun | Eléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|--|--|---|
| D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, présenter et apprécier une prestation corporelle gymnique et/ou artistique. • Mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer, composer et interpréter une séquence artistique ou acrobatique. • Participer activement, au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un projet artistique. • Apprécier des prestations en utilisant différents supports d'observation et d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser en petit groupe une séquence à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir • Mobiliser son imaginaire pour créer du sens et de l'émotion, dans des prestations collectives qui impliquent de coopérer pour construire ensemble. | <p>- <u>Capacités</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explorer ses possibilités et celles de ses partenaires pour les enrichir afin de construire un projet • Sortir de ses représentations" ou dépasser ses acquis. Elargir son répertoire moteur afin de construire de la nouveauté et de la difficulté. • Enrichir ses capacités expressives pour provoquer une émotion • Mettre en jeu ses capacités créatives et d'imagination • Maîtrise des 3 rôles : danseur, chorégraphe et spectateur <p>- <u>Connaissances</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se connaître, connaître ses possibilités et les dépasser pour l'aboutissement du projet |
| D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre | <ul style="list-style-type: none"> • Planifier les étapes et les tâches pour la réalisation d'une production • Coopérer et réaliser des projets | <p>Se doter d'outils pour composer sa danse</p> <p>Elaborer et présenter une chorégraphie expressive</p> <p>Faire des choix : Organiser, utiliser les procédés de composition pour</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les outils (numériques ou non) les plus appropriés pour observer, analyser • Proposer des pistes d'amélioration suite à l'observation d'une production • Reconnaître et nommer des procédés |

| | | | |
|---|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe. | <p>construire des relations particulières entre les danseurs et/ou créer des effets visuels émotionnels pour composer sa chorégraphie</p> <p>Négocier pour faire des choix chorégraphiques.</p> <p>S'approprier différents supports d'observation (fiches, vidéo...)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer dans différents registres (impressions, émotions, moments forts) • Différencier les différents effets produits (émotion, performance) |
| <p>D3 : La formation de la personne et du citoyen</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Exprimer un sentiment, une émotion • Expression de la sensibilité et des opinions • Respect des autres • Responsabilité et sens de l'engagement (prise d'initiatives, entreprendre) | <p>Echanger, prendre des initiatives et des décisions dans les choix / projet artistique au sein d'un groupe.</p> <p>Mettre à distance les préjugés et stéréotypes</p> <p>Observer et apprécier différentes prestations dansées</p> <p>Jugement critique : regard subjectif/objectif</p> | |

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p> | | | <p>- <u>Attitudes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alternier des moments d'échange et de mise en pratique en ayant le recul nécessaire à une réflexion critique |
| <p>D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Situer et se situer dans le temps et l'espace • "Raisonnement, imaginer, élaborer, produire" • "Invention, élaboration, production." | <p>Concevoir et réaliser une chorégraphie individuelle et/ou collective à partir d'une intention. Oser montrer sa production aux autres</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Accepter de travailler avec l'ensemble des camarades du groupe • Faire preuve de concentration pour apprécier une prestation • Accepter l'opinion d'autrui • Être ouvert à différentes démarches de travail |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Imaginer, concevoir, réaliser des productions" <p>Mobiliser sa créativité</p> <ul style="list-style-type: none">• Développer jugement, goût, sensibilité | | <ul style="list-style-type: none">• Prendre en compte les capacités de chacun pour élaborer le projet final• Placer son regard, "habiter sa danse"• Accepter de prendre des risques par rapport à sa propre image• Rester ouvert, curieux et tolérant |
|--|--|--|--|

DEMI FOND

CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

| Domaines du socle commun | Eléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|--|--|---|
| Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <p>S'engager dans une APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et réaliser un projet de performance optimale. • Gérer son effort, faire des choix pour réaliser la meilleure performance dans au moins deux familles athlétiques • S'engager dans un programme de préparation individuel ou collectif. | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une performance optimale • Prévoir et réaliser un projet de course | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître sa VMA et prendre son pouls • Connaître son allure à vitesse lente, moyenne et rapide |
| Des méthodes et des outils pour apprendre | <p>Organiser son travail</p> <p>Réaliser des projets</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Tenir un carnet de bord retraçant son activité lors des séances. • S'engager dans un programme de préparation individuel ou collectif | <ul style="list-style-type: none"> • Relier des ressentis avec des repères externes et internes • Maintenir une allure à l'aide de repères externes et internes • Ajuster son effort et définir une stratégie de course en fonction de ses capacités et du temps de course |
| La formation de la personne et du citoyen | <p>Faire preuve de réflexion et de discernement.</p> <p>Coopérer</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Gérer son effort en fonction de repères internes (ressenti, pouls) et externe (distance, temps) • Aider ses camarades par le renseignement de fiches d'observations | <ul style="list-style-type: none"> • Accepter les effets de l'entraînement et de la fatigue physique. Accepter de se faire "mal" • Encourager et conseiller son camarade |

| | | |
|---|--|---|
| Les systèmes naturels et les systèmes techniques | | <ul style="list-style-type: none"> • Savoir calculer une vitesse |
| Les représentations du monde et de l'activité humaine | | |

ACROSPORT

CHAMP D'APPRENTISSAGE 3 : S'exprimer devant les autres par une prestation artistique

| Domaine du socle commun | Éléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|--|--|--|
| D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité de son camarade. • Concevoir, présenter et apprécier une prestation corporelle gymnique et/ou artistique. • Mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer, composer et interpréter une séquence artistique ou acrobatique. • Participer activement, au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un projet artistique. • Apprécier des prestations en utilisant différents supports d'observation et d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Participer activement au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un enchaînement • Construire et stabiliser des formes corporelles enchaînées de plus en plus engagées (déséquilibrées, acrobatiques, variées) pour communiquer une intention • Dépasser ses propres émotions pour susciter celles des spectateurs ou impressionner les juges. | <ul style="list-style-type: none"> • Combiner les pyramides et les déplacements pour réaliser un enchaînement sans temps mort. L'élève crée de la fluidité en ordonnant les pyramides en fonction de leur difficulté, des gymnastes impliqués, des rôles et en utilisant des éléments de liaison variés : acrobatiques, dansés, gymniques... • Connaître différents procédés chorégraphiques (unisson, canon, miroir, cascade...). |

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser son travail • Choisir et utiliser différents outils et techniques pour garder la trace de ses activités et/ou recherches et permettre un entraînement au travers d'un travail personnel. • Planifier les étapes et les tâches pour la réalisation d'une production • Coopérer et réaliser des projets • Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Mémoriser des enchaînements complexes d'actions • Connaître son rôle à chaque instant • Écrire le synopsis de sa création | <ul style="list-style-type: none"> • Reproduire des pyramides variées en tenant compte des forces et faiblesses de tous les membres du groupe • Connaître les différentes postures du porteur et les différents points d'appuis possibles. • Avoir un corps gainé pour s'alléger en tant que voltigeur • Connaître les différents moyens d'aide. |
| <p>D3 : La formation de la personne et du citoyen</p> | <p>Faire preuve de réflexion et de discernement. Coopérer Comprendre et respecter les règles communes Exploiter ses capacités</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Apprécier des prestations en utilisant différents supports d'observation • Maîtriser les risques et dominer ses appréhensions • Être attentif et à l'écoute de ses partenaires pour ajuster ses propres actions aux leurs • Assurer des rôles spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> • Observer des points précis pour valider une pyramide |

| | | | |
|--|--|--|--|
| <p>D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer systématiquement et de manière autonome des règles de sécurité et de respect de l'environnement • Identifier des règles et des principes de responsabilité individuelle et collectives dans le domaine de la santé, la sécurité et de l'environnement. Expliquer une règle de sécurité. | <ul style="list-style-type: none"> • Adopter des postures non traumatisantes • Gérer son engagement et sa prise de risque pour ne pas se mettre en danger et ne pas mettre en danger ses camarades | |
|--|--|--|--|

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans l'espace • Mettre en œuvre les techniques de création • Prendre en compte des contraintes des processus de production • Mobiliser sa créativité | <ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans des situations inhabituelles • Se produire devant les autres | |
|---|--|--|--|

BADMINTON

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

»

| Domaine du socle commun | Éléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|---|---|--|
| D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans un projet de jeu pour rechercher le gain du match. Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe. Adapter son engagement moteur en fonction de son état physique et du rapport de force. Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. Observer et Co-arbitrer. Accepter le résultat de la rencontre et savoir l'analyser avec objectivité | <ul style="list-style-type: none"> Rechercher le gain d'une rencontre en construisant le point, dès la mise en jeu du volant et en jouant intentionnellement sur la continuité ou la rupture par l'utilisation de coups et trajectoires variés. Gérer collectivement un tournoi | <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser le service, le dégagé l'amorti et le smash Construire la rupture en faisant se déplacer l'adversaire par des trajectoires variées dans la longueur et la profondeur Anticiper, se déplacer, se replacer après la frappe. Réaliser des frappes variées et accélérées Construire le point en jouant intentionnellement sur la continuité, sur la diversité, dans l'espace libre ou sur le point faible adverse. Exploiter des situation favorables (volant haut dans la première partie du terrain) par une frappe tendue descendante et rapide (smash). Arbitre impartial |
| D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre | <ul style="list-style-type: none"> éfinir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe | <ul style="list-style-type: none"> Se mettre au service de son camarade pour l'aider à progresser dans un point technique précis | |

| | | | |
|---|---|---|--|
| <p>D3 : La formation de la personne et du citoyen</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et respecter les règles communes | <p>Savoir installer et ranger le matériel</p> <p>Connaitre les règles de l'activité, notamment celle liée au service et les caractéristiques du terrain</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves apprennent à jouer le rôle de partenaire et à moduler leur niveau d'engagement en fonction du degré d'opposition exigé par la situation d'apprentissage ou de match |
| <p>D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer systématiquement et de manière autonome des règles de sécurité et de respect de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> • Respecter le matériel, la raquette en particulier | |
| <p>D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Construire des stratégies | <ul style="list-style-type: none"> • Jouer en fonction du rapport de force | |

VOLLEY

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

| Domaine du socle commun | Éléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|--|--|--|
| D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <ul style="list-style-type: none"> Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. Observer et Co-arbitrer. Accepter le résultat de la rencontre et savoir l'analyser avec objectivité. S'inscrire dans un projet de jeu pour rechercher le gain du match. Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe. | <ul style="list-style-type: none"> <i>Dans un jeu à effectif réduit, rechercher le gain du match en attaquant la cible adverse par des balles accélérées ou placées</i> Savoir observer et arbitrer ses camarades | <ul style="list-style-type: none"> Contrôle et précision des passes pour jouer en équipe Communiquer pour réagir vite et être mieux placé sous la trajectoire de balle Différencier les trajectoires lues pour savoir quelle frappe utiliser (passe à 10 doigts ou manchette). Être partenaire et moduler son niveau d'engagement en fonction du degré d'opposition exigé par la situation d'apprentissage ou de match |
| D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre | Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe Travailler en équipe | <ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans un projet collectif en se distribuant des rôles | <ul style="list-style-type: none"> Le service cuillère (variés en longueur et en direction). Jouer long dans le camp adverse |
| D3 : La formation de la personne et du citoyen | <ul style="list-style-type: none"> Comprendre et respecter les règles communes | <ul style="list-style-type: none"> Respecter les règles Observer et arbitrer | <ul style="list-style-type: none"> Conserver une balle haute dans son propre camp Faire progresser la balle vers son filet (son passeur) |
| D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques | | | <ul style="list-style-type: none"> Arbitre impartial |

| | | |
|---|---|--|
| D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine | <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans l'espace • Construire des stratégies | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une stratégie pour rendre le rapport de force en sa faveur |
|---|---|--|

VITESSE /RELAIS

du 12" de course au 2x30m

CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

| Domaine du socle commun | Éléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|---|--|--|
| D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et réaliser un projet de performance optimale | Viser au moindre ralentissement du donneur et du receveur lors de la transmission | <ul style="list-style-type: none"> • Rester équilibrer le plus longtemps possible pour ne pas perdre de vitesse |
| D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre | Comprendre des consignes Répéter un geste sportif pour le stabiliser et le rendre plus efficace | <ul style="list-style-type: none"> • Différencier les signaux de départ : sonore pour le donneur et visuel pour le receveur | <ul style="list-style-type: none"> • Le donneur donne un signal au receveur en estimant la distance que les sépare afin que le témoin soit transmis au bon moment et à distance de bras |
| D3 : La formation de la personne et du citoyen | <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et respecter les règles communes • Assurer différents rôles au sein d'un groupe pour remplir un contrat | <ul style="list-style-type: none"> • Observer, donner un départ et chronométrer | <ul style="list-style-type: none"> • Le receveur apprend à partir vite dès que le donneur passe sur la marque qu'ils auront construit et à conserver sa vitesse maximale |
| D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer systématiquement et de manière autonome des règles de sécurité et de respect de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> • S'échauffer progressivement avant des sprints pour limiter les risques de blessure | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un départ efficace • Courir vite et franchir la ligne d'arrivée à fond |

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte des contraintes des processus de production | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents espaces pour réaliser une course valable (zone de transmission, zone d'élan, départ relayeur) | <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre le témoin rapidement et efficacement : coordonner la vitesse, du donneur et celle du receveur, pour que le témoin soit transmis dans une zone imposée sans qu'il ralentisse sur toute la durée de la course. • Se placer dans un 1/2 couloir en fonction de la main qui donne et de la main qui reçoit • . Après son départ le receveur ne regarde plus derrière mais est à l'écoute de son partenaire • . Construire le repère de départ du receveur |
|---|---|--|--|

COURSE DE HAIES

40m haies 4 haies

CHAMP D'APPRENTISSAGE 1 : Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

| Domaine du socle commun | Éléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|--|---|--|
| D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et réaliser un projet de performance optimale | <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir une technique de franchissement et non de saut de la haie • Concevoir un projet de course adapté à ses ressources et aux contraintes de la course | <ul style="list-style-type: none"> • Conserver le même nombre d'appuis entre les haies |
| D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre | <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des consignes • Répéter un geste sportif pour le stabiliser et le rendre plus efficace | <ul style="list-style-type: none"> • Courir vite en réalisant un franchissement efficace | <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un départ efficace |
| D3 : La formation de la personne et du citoyen | <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et respecter les règles communes • Assurer différents rôles | <ul style="list-style-type: none"> • Règles de fonctionnement dans l'espace de course • Installation du matériel. Le sens des haies • Observer avec des critères précis un camarade pour lui faire un bilan de sa pratique • Chronométrer / donner le départ / observer | <ul style="list-style-type: none"> • Franchir la ligne d'arrivée à fond • Différencier et connaître les termes : jambe d'attaque / jambe d'esquive • Le bassin doit s'élever le moins possible pour franchir une haie : impulsion loin de la haie |
| D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer systématiquement et de manière autonome des règles de sécurité et de respect de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> • S'échauffer de manière progressive avant des sprint pour limiter les risques de blessure | <ul style="list-style-type: none"> • Garder un pied dynamique pour conserver sa vitesse : retour de la jambe d'attaque proche de la haie |

| | | |
|---|---|--|
| | | |
| D5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine | <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier, exploiter et savoir expliquer les principes d'efficacité d'un geste technique | <ul style="list-style-type: none"> • Différencier sauter une haie et franchir une haie. |

Tennis de table

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

| Domaines du socle commun | Éléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|--|---|--|
| D1.4 Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans une APSA • Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur. • S'engager dans un programme de préparation individuel ou collectif. • Observer et Co-arbitrer. | Rechercher le gain d'une rencontre en construisant le point, dès la mise en jeu et en jouant intentionnellement sur la continuité ou la rupture par l'utilisation de coups et trajectoires variés | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître coup revers et coup droit en utilisant différentes zones. • Maîtriser et utiliser le service en fonction de mon adversaire. |
| D2 Des méthodes et des outils pour apprendre | Réaliser des projets Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe | Se mettre au service de son camarade pour l'aider à progresser dans un point technique précis | <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles du jeu. |

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>D3 La formation de la personne et du citoyen</p> | <p>Coopérer Comprendre et respecter les règles communes</p> | <p>Respecter le matériel, la raquette en particulier</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Assumer différents rôles notamment arbitre et observateur. • Analyser points forts et faibles de mon adversaire • Connaitre le règlement |
| <p>D4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p> | | | |
| <p>D5 Les représentations du monde et de l'activité humaine</p> | | | |

Hand Ball

CHAMP D'APPRENTISSAGE (CA) 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel »

»

| Domaine du socle commun | Éléments significatifs du domaine | Attendus de fin de cycle | Contenus d'enseignement |
|---|--|--|---|
| D1.4 : Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps | <p>S'engager dans une APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficience. Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre. S'inscrire dans un projet de jeu pour rechercher le gain du match. Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe. | <ul style="list-style-type: none"> Dans un jeu à effectif réduit rechercher le gain d'une rencontre en réalisant différentes passes sur la totalité du terrain. Savoir arbitrer. | <ul style="list-style-type: none"> Contrôle des différentes passes différentes, indirectes, en cloche etc. en fonction de mon partenaire et de son placement sur le terrain. Savoir dribbler avec ou sans pression défensive. Utiliser différentes zones de cibles dans un but précis. Connaître et faire appliquer les règles du jeu en respectant un temps. Mettre en place et ranger le matériel. |
| D2 : Des méthodes et des outils pour apprendre | <p>Coopérer et réaliser des projets. Travailler en équipe.</p> | <ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans un projet collectif en se distribuant des rôles | |
| D3 : La formation de la personne et du citoyen | <p>Coopérer Comprendre et respecter les règles communes</p> | <p>Respecter les règles</p> <ul style="list-style-type: none"> Observer et arbitrer | |
| D4 : Les systèmes naturels et les | <ul style="list-style-type: none"> Appliquer systématiquement et en | <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le matériel en toute sécurité. | |

| | | |
|---|--|--|
| systemes techniques | autonomie des regles de securites. | |
| D5 : Les representations du monde et de l'activite humaine | <ul style="list-style-type: none">• Construire des strategies. | <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une strategie pour rendre le rapport de force en sa faveur• |

ANNEXE 3.

Le volet culturel du projet d'établissement

Collège PM Curie. Rieux Minervois

2014-2027

Le collège Pierre et Marie Curie est un collège rural qui compte 440 élèves et 35 enseignants.

Il possède une équipe éducative très dynamique et porteuse de projets ambitieux afin de favoriser l'ambition et la réussite et de susciter l'ouverture culturelle vers le monde extérieur de tous les élèves.

Les élèves répondent de façon enthousiaste aux projets proposés. Le climat scolaire est serein.

I - Promotion de la lecture

Collège au théâtre

(Mme Rico, Mme Nguyen, Mme Thomas-Lasnel, Mme Dounval)

Tout le niveau 5^e.

Le 20 mai, les élèves de 5^e iront voir au Grand Théâtre de Narbonne la pièce *Céleste, ma planète* par La Compagnie des hommes mise en scène par Didier Ruiz. *Céleste, ma planète* est une adaptation éponyme du roman de Timothée de Fombelle.

Travail en amont par les enseignantes menant le projet sur le roman et sur le carnet de bord proposé par le service pédagogique du Grand Théâtre de Narbonne.

Atelier pédagogique à l'attention de toutes les classes de 5^e : 2 heures d'intervention avec le metteur en scène et les acteurs de la pièce.

Voyage au pays des livres

(Mme Thomas-Lasnel – Mme Dounval) 5^eFRANC3

- Participation au Prix des Incorruptibles
- Lire les 6 romans sélectionnés
- Visite du village du livre, Montolieu
- Atelier reliure : création d'un carnet de lecture
- Compléter le carnet de lecture, speedbooking...
- Rencontre de l'autrice, Mathilde Tournier
- Débat et vote pour leur roman préféré

✚ **Jeunes en librairie**

(En attente de l'avis de la commission)

(Mme Thomas-Lasnel – Mme Dounval) 5eFRANC3

Rencontre de la libraire Marie Chevalier de la librairie Contes et Gribouilles à Montolieu.

Chaque élève de la classe recevra un chèque-lire de 30 euros à dépenser dans la librairie partenaire.

✚ **Et si on lisait à voix haute**

4eA, 4eB, 6eFRANC2, 6eFRANC4 (M. Sainsard)

- Concours de lecture à voix haute. Chaque élève choisit un extrait du roman de son choix et le lit devant sa classe. Celui qui propose la meilleure lecture représentera sa classe au concours national proposé par La Grande Librairie (émission de France 5).

✚ **Club Théâtre**

(Mme Garnier) 8 élèves participent au club. Un spectacle sera proposé en fin d'année scolaire.

✚ **Prêts surprise de Noël**

(Mme Dounval)

Grand succès au CDI. Les livres sont empaquetés. Les élèves ne savent pas l'ouvrage qu'ils empruntent et ont la surprise une fois de retour chez eux. Cette opération a bien boosté le prêt.

✚ **Les Mots en Or – Concours francophone de vocabulaire**

14 élèves sont volontaires (7 sur le niveau 5e et 7 sur le niveau 4e) (Mme Dounval)

Les élèves volontaires participent au concours proposé par *Les Mots en Or*. Les élèves doivent maîtriser un corpus de 150 mots (à savoir épeler et définir) sur le thème de la gastronomie.

La première épreuve aura lieu courant mars.

II – Ouverture culturelle

Éducation artistique, culturelle et scientifique.

1) Éducation à l'image

✚ **Festival de courts-métrages « Le Chouette Festival »**

Toutes les classes de 5^e, 4^e et 3^e (Mme Thomas-Lasnel)

- Projection de 10 courts-métrages pour chacun des niveaux.
- Les élèves ont voté pour leur film préféré.
- Les élèves ont pu rencontrer des réalisateurs et des producteurs.

Collège au cinéma

Toutes les classes de 6^e et de 4^e (Mme Garnier, M. Sainsard, Mme Pichereau et Mme Dounval)

- Projection d'un film par trimestre :
6e/5e : *Little Miss Sunshine* / *Gagarine* / *Le garçon et le monde*
4e/3e : *Little Miss Sunshine* / *Camille redouble* / *Yuli*
- Séance de présentation en amont + travail sur le film
- Atelier pédagogique de 2 heures par classe, pour les 4^{èmes} sur le film *Little Miss Sunshine*. Atelier de montage de film en utilisant l'application CapCut. Les élèves ont dû réinterpréter une scène du film (avec Capcut, montage d'un film d'une durée de moins de 3 minutes).
- Atelier pédagogique de 2 heures par classe, pour les 6^{èmes} sur le film *Gagarine*. Travail sur le son et de l'impact émotionnel qu'il peut apporter à une scène de cinéma.

Art et Mémoire

Toutes les classes de 3^e (Mme Thomas-Lasnel, M. Soula, Mme Dounval)

Ce projet permettra de mener une réflexion sur l'indicible à travers tous les arts, en littérature : littérature concentrationnaire (Primo Levi, Jorge Semprun), BD (Kichka, Art Spiegelman, Folman...), peinture (David Olère, Zoran Music), cinéma (*Josep*, *La vie est belle*), et photographie en s'appuyant notamment sur l'exposition photo réalisée par les élèves de 3^e de l'année scolaire précédente. L'étude de cette thématique interdisciplinaire s'accompagnera de plusieurs visites culturelles (Mémorial du Camp de Rivesaltes : visite + atelier, Musée d'Art moderne de Céret, Musée Dali à Figueras). Avec l'aide de leur professeur de français, d'Histoire-Géo et la documentaliste, les élèves réaliseront un recueil de nouvelles sur la thématique "L'enfance dans les camps", thème retenu par le Mémorial du Camp de Rivesaltes pour son concours d'écriture. Les meilleures nouvelles participeront à ce concours.

Art et Antiquité

50 élèves participent à ce projet. Les élèves latinistes et les élèves bilingues espagnol. (Mmes Garnier, Molina, Acosta-Guerra)

Découverte du patrimoine antique français (Musée Narbo Via et site d'Amphoralis) et catalan (Musée et village d'Empuries) et s'initier à l'art de la mosaïque en vue de décorer la cour du collège : créer des sculptures qui seront placées de façon pérenne dans les jardins du collège. Ce projet aura un rayonnement sur l'ensemble du collège.

Deux artistes interviennent au sein de ce projet : Sylvie Abbal, mosaïste et BIBI, artiste plasticien.

Gazouillis : Réalisés au cours d'ateliers de pratiques artistiques proposés par BIBI, une nuée de centaines d'oiseaux vont envahir la cour du collège. Les volatiles sont conçus à partir de bidons en plastique recyclés et récupérés. Les déchets plastiques sont travaillés, transformés et réinterprétés. Depuis 1991, BIBI s'intéresse aux sens cachés des objets plastiques de notre quotidien. GAZOUILLIS est l'occasion pour les participants de discuter des enjeux

écologiques, de partager une démarche artistique, de conceptualiser leur propre création et d'acquérir une pratique manuelle. GAZOUILLIS est une œuvre collective pour réfléchir à notre impact environnemental.

Semaine de l'Antiquité

(Mme Garnier) Les élèves latinistes de 5^e, 4^e et 3^e animent toute une journée des ateliers dédiés à la découverte de l'Antiquité à l'attention de toutes les classes de 6^e. Les ateliers portent sur différentes thématiques : atelier goût, découverte d'une domus « villa » romaine, l'école romaine, les dieux de la mythologie romaine...

Chorale

(M. Delzers) 42 élèves inscrits. Tous les niveaux sont représentés.

2) Parcours citoyen

Lutte contre les discriminations

6eB et toutes les autres classes de 6^e dans un second temps (Mme Akkal, Mme Dounval)

- Jerc, artiste plasticien interviendra sur 10 séances (5 séances par demi-groupe) auprès de la classe de 6eB pour réaliser un graff sur le mur d'entrée du collège qui mettra en avant l'éminente scientifique, Marie Curie. Objectif : lutter contre les discriminations faites aux femmes.
- La compagnie « Envies Enjeux » interviendra sous forme d'un théâtre forum sur l'égalité fille/garçon auprès de toutes les classes de 6^e.

Concours national de la Résistance et de la Déportation

3eA / 3eB / 3eC / 3eD (Mme Mailhac et M. Soula)

La thématique retenue cette année scolaire est « Libérer et refonder la France (1943-1945) ». Ce travail individuel portera sur la thématique retenue.

Concours sur les droits fondamentaux

4eC (M. Milles) Concours d'éloquence qui a pour objectifs de sensibiliser les jeunes aux droits fondamentaux, d'encourager leur engagement et leur prise de responsabilité en tant que citoyen et de développer leur capacité à élaborer un discours construit, argumenté et convaincant.

Un = Une

Travail sur le thème de l'égalité homme / femme avec le Graph de Carcassonne et le photographe, Eric Sinatora. Des prises de vue vont être réalisées et mises en scène par les élèves. Travail final : réalisation de 8 photographies (2 par classe) et mise en place d'une exposition.

« Lire l'amour »

Exposition au CDI à destination des 4^e et 3^e (Mars 2025).

Les 11 panneaux d'exposition mettront en valeur des romans de la maison d'édition Talents Hauts qui feront écho aux sujets abordés dans l'exposition : l'image de soi, le consentement, les premières fois, les moyens de contraception, la question du genre...

Devenir un citoyen éclairé et informé

Tout le niveau 4^e (Mme Garnier, M. Sainsard, Mme Pichereau, Mme Dounval)

Visa pour l'image/ La Semaine de la Presse Atelier Acticity 4^e et 3^e : Démêler le vrai du faux

pHARe

(Mme Roquier + équipe éducative pHARe)

17 élèves ambassadeurs (1 élève par niveau)

- Séance de 2 heures à l'attention des 4 classes de 6 sur « Le numérique » : l'identité numérique, la gestion du temps d'écran et le cyberharcèlement. Séances coanimées par Mmes Roquier et Mme Dounval.

➤ **Internet Safer Day 10 et 11 février**

2 jours de sensibilisation à l'usage du numérique

Ateliers numériques à l'attention de toutes les classes : 6^e, 5^e, 4^e et 3^e - 2 heures d'intervention par classe animées par l'équipe éducative pHARe.

6^e : Le cyberharcèlement

5^e : La discrimination et le climat de classe

4^e : La rumeur

3^e : Les contenus intimes

Les 17 élèves ambassadeurs vont animer des ateliers tous les élèves du collège 6^e et 5^e vont y participer.

Liste des actions : dress code (jean et tee-shirt ou haut blanc), projet banderole, projet set de table à la cantine, atelier futsal, atelier webradio, atelier slam, atelier confiance en soi (zumba), atelier « ma valeur », atelier jeu de société : fresque des cybercitoyens, atelier éco-délégués : mon téléphone, ma planète et moi.

- La Compagnie 4^e Acte interviendra sur la question du harcèlement scolaire, du cyberharcèlement, de l'estime de soi et de la question de l'égalité fille/garçon. Présentation sous forme d'un théâtre forum à l'attention de toutes les classes de 4^e. Le spectacle s'intitule « Interactions », la représentation est prévue le 13 mai 2025.
- Prix NAH 2026 (élèves ambassadeurs) Réalisation d'une vidéo pour lutter contre le cyberharcèlement (pour février 2026). (Mme Roquier)

3) Parcours Avenir

- ✚ **Dispositif « En Route »** : Les élèves travaillent plus spécifiquement sur leur projet d'orientation. Visite de lycées et d'entreprise. Ateliers d'orientation plus spécifiques, travail sur l'estime de soi... (16 élèves de 3^e). Mme Thomas-Lasnel, Mme Tisseyre-Bopp, M. Mohamed, M. Corbellini, M. Rigaud et Mme Dounval.

- ✚ **Erasmus (2025-2028)** : programme d'échange avec des pays européens (Allemagne, Portugal, Slovaquie) (30 élèves des niveaux : 5^e/ 4^e / 3^e y participent. Les élèves de 3^e ont pu partir cette année en Allemagne, en février, ils se rendront au Portugal. La thématique retenue « Alimentation, bien-être et développement durable ». (Mme Tisseyre-Bopp, référente ERASMUS)

- ✚ **Webradio**
Projet fédérateur qui réunit tous les élèves volontaires pour proposer des podcasts sur l'actualité du collège (une quinzaine d'élèves est investie) (Mme Akkal, Mme Lachaud, Mme Thomas-Lasnel, Mme Dounval)

- ✚ **Le Big Challenge**
Concours d'anglais ouverts à tous les élèves volontaires
(Mme Lessard, M. Mohamed, Mme Saint-germain, Mme Demay)

- ✚ **SOP 2025**
5eA, 5eC et 4eC (Mme Saint-Germain)
Participation des élèves à la création de quiz pour la SOP 2025. En lien avec les jeux paralympiques, les élèves ont créé des quizz de niveau A1 sur les jeux de Paris 2024. Quiz disponible au cdi avec des stickers à gagner pour le collège. (Dotation de Paris 2024)

- ✚ **Chandail orange**
5eA, 5eC et 4eC (Mme Saint-Germain)
Journée du chandail orange le 30 septembre, préparée tout au cours du premier trimestre. Restitution le 30 septembre avec habit et mise en valeur au CDI. Correspondance avec 3 écoles canadiennes.

- ✚ **Projet de correspondance (écoles canadiennes)**
5eA, 5eC et 4eC (Mme Saint-Germain)
De septembre 2024 à juin 2025.

- ✚ **BD anglaise.**
5eA, 5eC (Mme Saint-Germain)
De décembre 2024 à mars 2025. Réalisation d'un mood-book.

- ✚ **FIL**
4eC (Mme Saint-Germain)
Littérature liaison collège lycée avec les 4e. Mise en voix de poèmes en Anglais. Restitution au lycée. Date à définir.

4) Éducation scientifique et technique

✚ **EPI « Les femmes scientifiques »**

Toutes les classes de 3èmes (Mme Lachaud / Mme Cavarroc / Mme Thomas-Lasnel / Mme Akkal) Travail de recherche documentaire sur les femmes scientifiques. Réalisation d'affiches en vue d'une exposition pérenne au sein de l'établissement. Travaux scientifiques sur les découvertes de ces femmes.

✚ **Les Maths dans tous leurs états**

Toutes les classes de 3èmes (Mme Cavarroc)
Ateliers transversaux proposés par des scientifiques et des médiateurs à l'ensemble des 3èmes : IA, programmation, l'Art et les Maths...

✚ **Intervention sur la vie affective et sexuelle.**

2 heures sur tous les niveaux : 6^e, 5^e, 4^e et 3^e (Mme Akkal)

✚ **A la découverte de Minerve**

Tout le niveau 4^e (Mme Tisseyre-Bopp)
Découverte du patrimoine historique de la ville de Minerve et introduction à la géologie.

✚ **Projet Rivière**

Tout le niveau 5^e (Mme Tisseyre-Bopp, Mme Lachaud)
Connaissance du milieu et gestion des risques d'inondation. Intervention d'une association.

✚ **Plastique à la loupe**

Tout le niveau 4^e (Mme Tisseyre-Bopp, Mme Akkal, Mme Lachaud, Mme Mailhac)
Gestion des déchets.

✚ **Environnement du collège et fabrication de jus de raisin**

Tout le niveau 6^e (Mme Akkal)
A la découverte du village de Rieux-Minervo et de son patrimoine viticole.
Fabrication de jus de raisin en classe.

✚ **Club Maths**

(Mme Cavarroc) 35 élèves participent au club (niveau 6^e et 5^e). Jeux de société axés sur les mathématiques (sudokus, énigmes mathématiques...). Le club propose aux élèves du club une sortie à La Cité de l'Espace, fixée le 17 juin 2025.

Tournoi d'échecs

(Mme Cavarroc) 40 élèves inscrits + 5 adultes.

Le jeu d'échecs développe les capacités de concentration, de logique et de stratégie.

De la Terre à la Lune

3eB et 3eD : 43 élèves (Mme Cavarroc, M. Corbellini, Mme Lachaud, Mme Dounval)

Séquence de cours transdisciplinaire sur le satellite naturel de la Terre, la Lune. Les classes de 3^eB et de 3^eD participeront à la visite de La Cité de l'Espace et à un atelier scientifique « De la terre à la Lune ». Les élèves auront le choix de proposer ce projet à l'oral du DNB.

ANNEXE 4.

Politique documentaire Collège Pierre et Marie Curie – Rieux-Minervois

Carole DOUNVAL, professeure-documentaliste

Ce document sera présenté au chef d'établissement et au prochain CA en juillet 2025.

Le collège Pierre et Marie Curie accueille en 2024-2025, 440 élèves. L'équipement informatique est conséquent. Toutes les salles sont équipées d'un poste informatique et d'un vidéoprojecteur. Deux salles informatiques sont réservables via Pronote (les salles F1 et B4). Le bâtiment A est équipé d'une classe mobile : 1 chariot avec 16 ordinateurs portables. Le collège devrait être équipée d'une autre classe mobile à la rentrée 2025.

La connexion internet est assez satisfaisante mais partagée entre tous les postes de l'établissement, elle ne permet donc pas l'accès simultané dans de bonnes conditions à des ressources en ligne nécessitant beaucoup de bande passante.

Le collège a répondu en 2023 – 2024 à un appel à projet NEFE et a reçu une subvention conséquente : 98 000 euros. Cette subvention a été allouée pour le réaménagement de la cour, la création d'une webradio, l'installation d'une classe sensorielle et la dotation dans différentes salles de mobiliers modulables et d'équipements spécifiques pour faciliter la mise en place de classes flexibles. Le collège est doté d'un CDI un peu trop petit pour accueillir les élèves dans des conditions optimums. Après avoir suivi une FIL sur la classe flexible et avoir mené une réflexion avec plusieurs collègues, j'envisage avant la fin de l'année scolaire de réaménager le CDI et de reconduire l'expérimentation du « CDI dehors ». Une réflexion a déjà été engagée pour acheter de nouveaux mobiliers.

Objectif 1 : accueillir les usagers et favoriser leur autonomie

Objectif 2 : former les élèves en EMI

Objectif 3 : lecture

Objectif 4 : ouverture culturelle

Objectif 1 : accueillir les usagers et favoriser leur autonomie

| Évaluation de l'existant et objectif | Action liée au fonds, aux espaces et aux modalités d'accueil | Action pédagogique | Indicateurs pour l'évaluation |
|---|--|--|---|
| Un CDI très fréquenté et apprécié des élèves (sondage avril 2024) Des espaces de travail très appréciés des élèves : coin lecture, ludothèque et l'espace dédié aux ordinateurs. Trois espaces plébiscités par les élèves. | Réaménagement du CDI pour un CDI plus aéré, plus lumineux, plus confortable : réflexion durant la FIL « Classe flexible » Reconduire l'expérimentation le « CDI dehors ». | Poursuivre l'EMI en 6 ^e Proposer davantage de séances d'EMI sur les autres niveaux. | Rarement moins de 20 élèves par heure. Quelquefois j'accueille une cinquantaine d'élèves ce qui est très fréquent pendant la pause méridienne. |
| Forte fréquentation de l'ensemble des élèves, tous niveaux confondus. | Développer la ludothèque : acheter de nouveaux jeux de société et d'autres jeux d'échecs | Proposer d'autres projets autour du livre et de la lecture pour développer le taux d'emprunteur sur les niveaux 4 ^e et 3 ^e . Proposer des actions de révision du DNB : dossiers de révision, annales... | Taux d'emprunteurs par niveau en 2024-2025 : 6eme : 52 % 5eme : 63 % 4eme : 26 % 3eme : 29 % Les projets lecture sur le niveau 5 ^e favorisent le taux d'emprunteurs. |
| Peu d'autonomie dans la recherche : portail documentaire mal connu et très peu utilisé, élèves souvent peu autonomes pour rechercher un document au CDI. | Améliorer la signalétique Penser en particulier à l'accessibilité pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : malvoyants, dyslexiques... | Formation des 6 ^e en début d'année Valoriser esidoc auprès de l'équipe enseignante : réunion de pré-rentree. Proposer plusieurs séances spécifiques sur e-sidoc avec des idées concrètes d'exploitation sur l'ensemble des niveaux. | Observation des pratiques des usagers en s'appuyant sur les statistiques : e-sidoc et BCDI. Prévoir un sondage en 2025/2026 fin du 1 ^{er} ou 2 ^{ème} trimestre sur l'utilisation du portail documentaire et sur la classification des documents du CDI |

Objectif 2 : former les élèves en EMI

| Evaluation de l'existant et objectif | Action liée au fonds, aux espaces et aux modalités d'accueil | Action pédagogique | Indicateurs pour l'évaluation |
|--|--|--|--|
| <p>Une progression EMI formalisée très satisfaisante sur le niveau 6^e mais manquante sur les autres niveaux</p> | <p>Achat de ressources en EMI</p> | <p>Proposer une progression en EMI sur les autres niveaux : 5^e, 4^e, 3^e et y intégrer une séquence sur L'IA ou mettre en œuvre davantage de projets pédagogiques avec une composante EMI. A proposer lors du premier conseil pédagogique de la rentrée 2025. Mettre en place des compétences en EMI à évaluer sur Pronote.</p> | <p>Résultats – Compétences PIX</p> |
| <p>Développer les pratiques médiatiques des élèves à l'aide de la webradio</p> | <p>Exploiter le matériel webradio, grâce à la FIL « Webradio » proposée le 05 juin 2025.</p> | <p>Poursuivre l'atelier webradio à la rentrée 2025 avec trois autres enseignantes (technologie, SVT et français) Développer les pratiques médiatiques des élèves Poursuivre des projets interdisciplinaires en lien avec la webradio</p> | <p>Dresser un bilan du club webradio</p> |

Objectif 3 : lecture

| Evaluation de l'existant et objectif | Action liée au fonds, aux espaces et aux modalités d'accueil | Action pédagogique | Indicateurs pour l'évaluation |
|--|--|---|--|
| <p>Un nombre de prêts satisfaisant et stable, mais un taux d'emprunteurs assez bas en 4^e et en 3^e</p> <p>Le taux d'emprunteurs est assez haut sur le niveau 5^e grâce au projet de lecture mis en place.</p> | <p>Fonds BD et documentaires étaient très satisfaisants et développés. Poursuivre l'achat de nouveautés.</p> <p>Depuis deux ans, j'œuvre à renouveler le fonds manga assez pauvre et j'ai constitué l'achat de séries complètes qui permettent une attractivité auprès des usagers.</p> <p>Le fonds consacré aux romans était aussi vieillissant, j'ai bâti ma politique d'acquisition autour de l'achat de romans pour répondre au mieux aux besoins des usagers (formation Canopé en littérature jeunesse : 1/mois).</p> | <p>Développer l'utilisation du portail documentaire e-sidoc qui met en avant nouveautés, réservation de documents, documents disponibles... Proposer des séances aux différents usagers (élèves et enseignants).</p> <p>Développer le fonds en anglais – projets avec les professeurs d'anglais à mettre en place (+ lien projet ERASMUS)</p> | <p>Nombre de prêts : 898 prêts entre septembre 2024 et avril 2025</p> <p>Mesure du taux d'emprunteurs par niveau (Cf. supra)</p> |
| <p>Favoriser l'accès de tous les élèves à la lecture</p> | <p>Important fonds séries de français</p> <p>Développer le fonds accessible aux élèves dyslexiques</p> | <p>Poursuivre le Prix des Incorruptibles en 6^e et 5^e</p> <p>Proposer le Défi Babelio en 4^e et en 3^e</p> | <p>Bilan à dresser en fin d'année scolaire</p> |

Objectif 4 : ouverture culturelle (cf. le volet culturel de l'établissement)

| Evaluation de l'existant et objectif | Action liée au fonds, aux espaces et aux modalités d'accueil | Action pédagogique | Indicateurs pour l'évaluation |
|--|---|---|---|
| Ouverture culturelle : contribution de la politique documentaire au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves | Accueillir des expositions en lien avec les projets pédagogiques : exemple « Lire l'amour » (Talents Hauts), mettre en avant les productions des élèves « Les femmes scientifiques » réalisées par les élèves, les projets photos des élèves, les projets en français, en Arts-plastiques. Mettre en avant les productions des élèves. | Participation de la professeure-documentaliste à un grand nombre de projets d'EAC | cf. le volet culturel de l'établissement + réaliser le bilan ADAGE et le bilan du CDI en fin d'année scolaire |